

Baie Sainte-Catherine

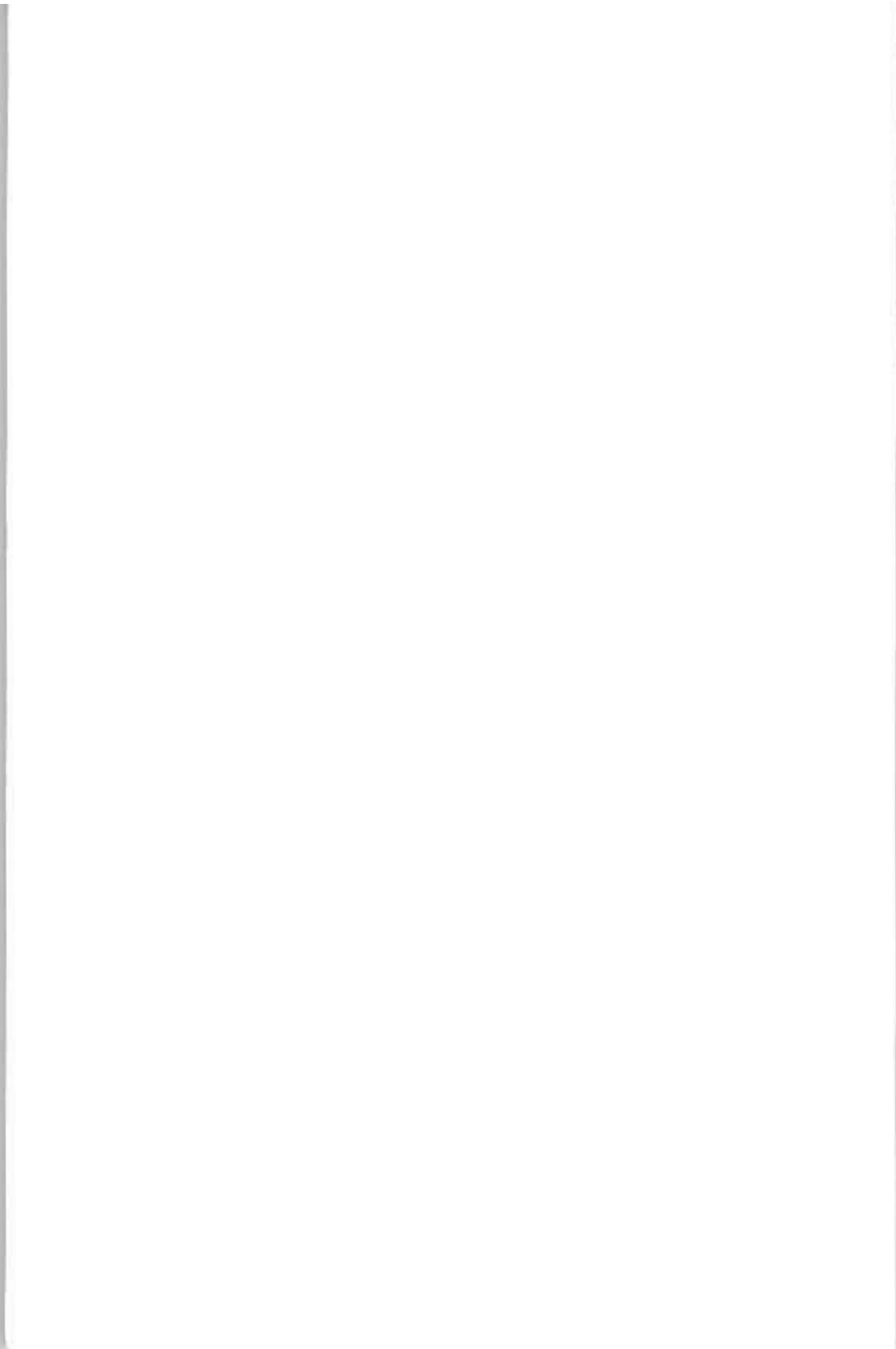


BAIE SAINTE-CATHERINE

à tous vents

par

DIANE PERRON BOULIANNE



AVANT-PROPOS

C'est simplement et sans prétention que je vous présente ce livre. Ce n'est pas, j'en conviens, un chef-d'oeuvre littéraire. Je l'ai fait avec tant de respect et d'amour que s'il s'est glissé quelques erreurs, je suis certaine qu'elles me seront pardonnées.

Baie Sainte-Catherine est un petit village qui se mire dans le Saint-Laurent et où le vent n'est secret pour personne. Voilà pourquoi c'est, Baie Sainte-Catherine à tous vents.

J'ai voulu retracer pour vous l'histoire de ses Pointes, de ses phares, de ses moulins et vous faire connaître ses gens, nos ancêtres, qui ont trimés si dur par la terre, la forêt et la mer.

Je voudrais remercier tous ceux qui ont collaborés notamment:

par leurs souvenirs

M. Edgar Boulianne

M. Pierre Imbeault

par reproduction de photos

M. James Duval

Mme Jean Philippe Boulianne

Mme Rita Ouellet

M. Albert Dufour

Mme Antoinette Therrien

Mlle Yvonne Dufour

Mme Jeannine Therrien

Mme Marie Ange Poitras

Mme Elianne Poitras

Mme Madeleine Poitras

Mme Yvonne Boulianne

Mme Rose Alma Dallaire

M. Jean Louis Gaudreault

M. Albert Dallaire

Mme Delvenise Poitras

Mlle Lise Savard

M. Noël Lortie ptre

M. Lewis Evans

par des dons

la Caisse Populaire St-Firmin

la Société d'histoire Charlevoix

la Société Linnéenne du Québec (Halte côtière, Pointe-Noire)

la Municipalité de Baie Ste-Catherine

par des conseils et encouragements

Serge Gauthier

par reproduction de dessin de la page couverture

Gisèle Rochefort

par dactylographie

Brigitte Boulianne

PRÉFACE

La présente monographie intitulée *Baie Sainte-Catherine à tous vents* présente un intérêt particulier pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la région de Charlevoix. En effet, l'oeuvre apparamment modeste de Diane Boulianne permet de découvrir sous un jour nouveau toutes les caractéristiques propres et le charme évident de la belle paroisse de Baie Sainte-Catherine.

Située à l'extrémité est de Charlevoix, Baie Sainte-Catherine n'est pas la municipalité la mieux connue de notre région. Trop souvent les visiteurs de passage la traversent rapidement, sans trop y prendre garde. Savent-ils vraiment ce qu'ils manquent? Sont-ils trop pressés de traverser le majestueux Saguenay vers la vieille localité pittoresque de Tadoussac?

Consciente de cette malheureuse situation, Diane Boulianne a donc décidé d'y remédier à sa façon. Patiemment, avec une détermination inlassable, elle a ramassé des documents manuscrits, des photos et même des objets concernant l'histoire de son village. Elle n'a ménagé ni son temps, ni son argent personnel, afin de concrétiser une oeuvre sérieuse qui rend honneur à Baie Sainte-Catherine. Ce travail ne s'arrêtera cependant pas avec la parution de ce livre, car Diane Boulianne songe déjà au jour où elle pourra mettre sur pied un musée à caractère historique dans la localité de Baie Sainte-Catherine. Puisse ce projet bénéfique se réaliser pour le plus grand bien de l'ensemble de la population de ce village!

S'il est une caractéristique reconnue de Baie Sainte-Catherine, c'est bien le fait qu'on y subit régulièrement de grands vents dûs, semble-t-il, à la rencontre impressionnante de l'embouchure du Saguenay et du fleuve Saint-Laurent. Mais, si Baie Sainte-Catherine est souvent bousculée par la force du vent, elle est aussi un haut lieu d'histoire. Suffit-il de penser à la célèbre Pointe-aux-Alouettes, site de traite et d'échanges, pour s'en convaincre? Toutefois, Diane Boulianne nous invite à aller plus loin et nous permet de saisir la vie quotidienne et l'âme profonde des gens de Baie Sainte-Catherine.

Somme toute, l'oeuvre de Diane Boulianne n'est pas si modeste que ça! Elle est une pierre essentielle ajoutée au grand projet de

Cahiers d'histoire régionale de la Société d'histoire de Charlevoix, Série E, no. 1 (Monographies paroissiales).

rédiger prochainement un synthèse de l'histoire de Charlevoix. Il faut lui savoir gré de son travail de pionnière et l'encourager à continuer, en dépit des embûches et des vents contraires... Le temps travaille en faveur de ceux et celles qui cherchent à aller plus loin dans le progrès et la découverte. Est-il nécessaire d'ajouter que Diane Boulianne est une de ces personnes?

SERGE GAUTHIER

*Président de la Société d'histoire
de Charlevoix.*

CHAPITRE I

SITUATION ET ORIGINE

L'ANSE DE BAIE SAINTE-CATHERINE

Son cadre se termine à la porte du Saguenay par la Pointe-Noire et au fleuve St-Laurent par la Pointe-aux-Alouettes. Un îlot appelé Ilet-aux-Morts lui fait limite vers le large.

Le nom de Baie Sainte-Catherine ou plutôt Baie à Catherine, vient d'une femme, débarquée à cet endroit, d'un navire à bord duquel elle était montée clandestinement. Arrivée comme un enfant abandonnée, elle résida plusieurs années à Tadoussac où elle rencontra des personnes charitables qui en prirent soin. La légende dit qu'elle mourut à l'âge de cent trente ans et fut enterrée dans le cimetière de Tadoussac.

POINTE-AUX-ALOUETTES

C'est Champlain qui fut le premier à faire mention du lieu, à l'occasion de sa rencontre avec les nations Indiennes du Saguenay et de la vallée du St-Laurent, le 27 mai 1603. Il la décrit ainsi:



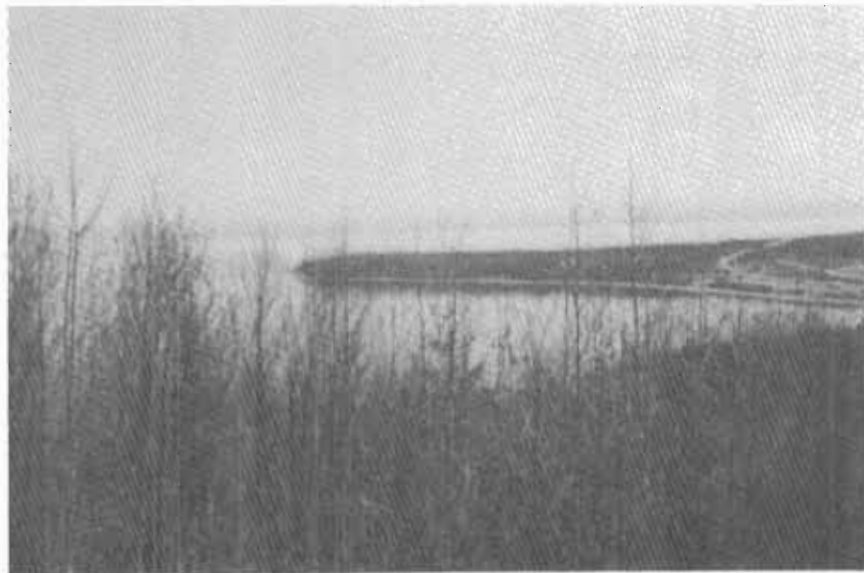
«Le lieu de la Pointe de St-Mathieu où ils étaient premièrement cabanés, est assez plaisant. Ils étaient au bas d'un petit côteau plein d'arbres, de sapins et cyprès. À la dite pointe, il y a une petite place unie qui découvre fort loin; et au dessus du dit côteau est une terre unie contenant une lieue de long et demie de large, couverte d'arbres; la terre est fort sablonneuse, où il y a de bons paturages... La mer bat autour du dit côteau et elle assèche sur près d'une grande demi-lieue, de basse eau.»

Il donne quelques autres détails dans son voyage de 1608:

«À l'entrée du Saguenay il y a deux pointes, l'une du côté du sorouest, contenant près d'un lieu en mer, qui s'apelle la Pointe St-Mathieu, ou autrement aux Alouettes, et l'autre du côté du nordouest, contenant un demi quart de lieue, qui s'apelle la Pointe de tous les Diables.»

«Il s'y voit aussi une infinité de gibier en sa saison, tant oiseaux de rivières et sarcelles que petites oies, outardes, et entre autres il y a un si grand nombre d'alouettes, courlieux, grives, bécasses, pluviers et autres petits oiseaux, il s'est vu des jours que trois à quatre chasseurs en tuaient plus de trois cents douzaines, qui sont très gras et bons à manger. Pour aller à cette Pointe-aux-Alouettes, il faut traverser le Saguenay, qui tient en son entrée un quart de lieue de large.»⁽¹⁾

1. Tremblay, Victor. "A la Pointe-aux-Alouettes".
Saguenayensia (Nov-déc '75) : 131-133



Traversés à bord de la Bonne-Renommée au printemps de 1602, ils mouillaient en face de Tadoussac le 24 mai, et le 26 ils entraient dans le port *qui est fait comme une anse*. Ils avaient avec eux deux indiens du pays que le sieur Dupont-Gravé ramenait de France.

Ils apprirent en arrivant que trois groupes considérables d'Indiens: des Montagnais du Saguenay, avec des Algonquins de la région de l'Outaouais et des Etchemins de la rive Sud, leurs alliées, au nombre de 1000 personnes.

Ils (hommes, femmes et enfants) étaient cabanés sur la Pointe-aux-Alouettes vis-à-vis de Tadoussac, et fêtaient ensemble une expédition victorieuse contre les Iroquois. Les deux hommes saisirent tout de suite l'avantage extraordinaire d'une telle circonstance pour prendre un contact effectif avec les habitants du pays et nouer des bonnes relations à la faveur de l'atmosphère de bonne humeur qui régnait à ce moment chez ceux-ci.

LA TABAGIE

Je laisse ici la parole à Champlain. *«Le 27^e jour de mai nous fumes trouver les Sauvages à la Pointe de St-Mathieu, qui est à une lieue de Tadoussac avec les deux sauvages que mena le sieur DuPont, pour faire le rapport de ce qu'ils avaient vu en France et de la bonne réception que leur avait faite le roi. Ayant mis pied à terre, nous fumes à la cabane du grand sagamo, qui s'appelle Anadabijou ou nous le trouvames avec quelque quatre-vingts ou cent de ses compagnons qui faisaient tabagie (qui veut dire festin) lequel nous reçut fort bien selon la coutume du pays et nous fit asseoir auprès de lui et tous les Sauvages arrangés les uns auprès des autres des deux côtés de la dite cabane.*

L'un des Sauvages que nous avions amenés commença à faire sa harangue de la bonne réception que leur avait faite le roi et le bon traitement qu'ils avaient reçu en France, et qu'ils s'assurassent que sa dite Majesté leur voulait du bien et désirait peupler leur terre et faire la paix avec leur ennemis (qui sont les Iroquois) où leur envoyer des forces pour les vaincre; en leur contant aussi les beaux chateaux, palais, maisons et peuples qu'ils avaient vus et notre façon de vivre. Il fut entendu avec silence si grand qu'il ne se peut dire plus.

Or après qu'il eut achevé sa harangue, le dit grand sagamo Anadabijou, l'ayant attentivement oui, il commença à prendre du petun (tabac) et en donner au dit sieur Pont-Gravé et Saint-Malo et

à moi et à quelques autres sagamos qui étaient près de lui.»⁽²⁾

Le territoire du Saguenay étant devenu pays ferme, chasse gardée ou personne n'avait le droit de pénétrer à part les missionnaires et les quelques employés des Postes, les communications du côté de la Pointe-aux-Alouettes cessèrent; elles se firent par la voie de la grande navigation.

Ouvrons ici une parenthèse pour rapporter un fait peu connu. Lors de grand tremblement de terre de février 1663 au Canada, un glissement de terrain considérable se produisit du côté sud de la Pointe-aux-Alouettes emportant à la mer une forêt entière, certains arbres y demeurant debout.

Une activité particulière y fut attirée par la chasse aux marsouins. Il est possible que les Basques, qui avaient établi des échafauds à peu de distance (à Chafaut-aux-Basques, environ 5 milles en amont), avant même la venue des Français, aient pratiqué cette chasse, qui va bien avec celle de la baleine. Des établissements y furent réalisés plus tard en divers endroits du bas Saint-Laurent. «Le 21 février 1701, lit-on dans un historique de la famille Hazeur, Pierre et Denys de Vitre obtenaient de MM. Callières (gouverneur) et Champigny (intendant) le privilège exclusif de la pêche aux marsouins (en certains lieux, entre autres) Pointe-aux-Alouettes. Le 17 novembre 1704, Denys de Vitre étant décédé, les deux autres associés demandèrent la continuation de privilège, lequel en 1705 fut prolongé pour 15 ans en leur faveur, et ils s'associèrent plusieurs compatriotes.»⁽¹⁾

La partie qui se prolonge au pied de la Pointe-aux-Alouettes jusqu'à la Rivière-aux-Canards étaient des terrains marécageux, sillonnés de canaux, ou les eaux de la mer venaient et se retiraient. La Cie de la Baie d'Hudson fit cultiver cette partie basse. Le premier colon qui l'occupa ensuite fut Mr Laurent Tremblay. Ce dernier venait de la Malbaie et s'établit vert 1820.

La mer y a rongé la maison, le vieux puit en pierre et les autres bâtiments. Les tremblements de terre assez fréquents et violents contribuèrent à la diminution de ces terres cultivables.⁽²⁾

1. Tremblay, Victor. "A la Pointe-aux-Alouettes". *Saguenayensia* (Nov-déc '75) : 131-133
2. Tremblay, Victor. "Le traité de 1603". *Saguenayensia* (Mars-avril 1964) : 27-29

L'ÉCHAFAUD AUX BASQUES

À six milles environ de la Rivière-aux-Canards dans une petite baie, le long du fleuve se trouve l'Échafaux aux Basques. On le nomma ainsi parce que des navigateurs Basques y établirent un poste de pêche et y construisirent un échafaud pour le séchage du poisson.

On y avait découvert par hasard une espèce de four en pierre sèche, on y a trouvé des cendres noires et des dents humaines, restes d'un ancien tombeau, comme on le faisait le long de la côte nord, quand il n'y avait pas de terre pour un cimetière. Près des dents, on a retrouvé un grand clou tout mangé par la rouille et des débris de poteries. Les cendres noires semblaient être des débris de peaux, peut-être y ensevelissait-on autrefois les morts avec des peaux de caribous ou autres bêtes.

Monsieur Alex Dufour possédait un moulin à cet endroit et il était mis en mouvement par les eaux d'une rivière qui se jette là. Ce moulin passa à Hector Dufour, il a été détruit en mille huit cent soixante-dix. C'est son neveu monsieur Michel Laprise qui racheta les terres en bois et celles qui étaient cultivables pour les transmettre à monsieur Elzéar Laprise, cultivateur des plus prospères de la paroisse.

LA POINTE-AUX-BOULEAUX

Une autre pointe s'avance dans le St-Laurent portant le nom de la Pointe-aux-Bouleaux. Elle est située à un demi-mille de la Pointe-aux-Alouettes, probablement appelée à cause de nombreux bouleaux poussés à cet endroit. La mer et les tremblements de terre ont ravagés une grande partie de cette pointe.

Le premier colon à s'y établir fut monsieur Timothée Dufour.

À la Pointe-aux-Bouleaux existait un poste de traite dont il reste des souvenirs et quelques vestiges. Ce poste se trouvait où demeurait monsieur Edgime Ouellet. On peut voir encore quelques bouleaux dignes témoins d'un passé non-oublié.

LA RIVIÈRE-AUX-CANARDS

Cette partie de la mission comprend les terrains qui avoisinent cette rivière. On l'a appelée de ce nom à cause de multiples espèces de canards qui y foisonnent.

Le premier colon à y abattre le premier arbre fut François Guay qui venait de La Malbaie. Cet homme eut des démêlés avec les Price à propos d'un coupage de bois. Les employés des deux parties s'y bâtirent près d'un lac appelé pour cela Lac de la Chicane.

Monsieur Pierre Poitras et Flavien Tremblay furent les véritables premiers colons à s'y établir et y cultiver la terre. Beaucoup de terrains où il y avait des habitations auraient glissé dans la rivière et auraient été emportés par la mer.

PIONNIERS DE ST-FIRMIN

Les premiers habitants de Baie Sainte-Catherine s'installèrent à Rivière-aux-Canards.

Ils s'agit de:

1. Flavien Tremblay de La Malbaie: marié avec Jeannette Mac-Claren venu s'établir sur le lot no 14. Il bâtit un petit camp en bois rond à 100 pieds de la Rivière-aux-Canards, tout près du pont. Ils ont eu plusieurs enfants (garçons et filles) Donald, Malvina, Rachelle, Marguerite, Kati, Pauly, Alex.

Protestants: Donald, mort, il avait 13 ans, il a été enterré au Port-au-Persil, Marguerite et Malvina enterrées aussi au Port-au-Persil.

Catholiques: Rachelle et Pauly sont enterrées ici à St-Firmin, il y a aussi Flavien Tremblay mort et enterré au Port-au-Persil; celui-ci a été gardien pour le moulin des Price. C'est le premier "moulin" qui ne dura qu'à peu près deux ans. Il a brûlé. Les travailleurs du moulin descendaient leurs billots avec des chevaux, qu'ils empilaient au banc de sable de la Rivière-aux-Canards, au-dessus du pont.

Le premier colon avec Flavien Tremblay c'est monsieur Augustin "Tintin" Savard avec sa femme Salie Blackburn.

Ils sont arrivés tous les deux familles en goélette à la Rivière-aux-Canards. Il a pris le lot no 13, puis il s'est bâti un camp en bois du côté nord-est de la Rivière-aux-Canards. Pour se rendre visite, ils avaient un chaland. Ils ont eu plusieurs enfants aussi, le premier Gédéon, Achille, Augustin, Sara, Adèle, Léa, Philomène, Marie.

Gédéon et Achille sont morts et enterrés à St-Firmin au vieux cimetière. Augustin est enterré à Tadoussac, Sara et Philomène aussi, Léa, elle, est enterrée à Ottawa, Marie à Chicoutimi, elle est morte à l'hôpital.

Le deuxième colon arrivé, c'est Pitre Poitras. Il s'est marié avec Adèle Savard. Il a pris la terre no 17. Ils ont eu des enfants; Johnny, Sara, Rosalie, Jeannette.

ARRIVÉE DES PRÊTRES DU SÉMINAIRE

Au cours des étés 1907 et 1908, les prêtres du séminaire de Chicoutimi ont passés la saison estivale dans la maison de monsieur Élie Boulianne.

Au début de juillet 1909, ils commencèrent à venir à la Pointe-aux-Alouettes, ils occupaient à ce moment-là les deux premières maisons situées au nord-ouest de la chapelle et dont ils firent l'acquisition à la fin de l'an 1908 de monsieur Pierre Boulianne et en 1911 celle de monsieur Joseph Ouellet. Elles étaient destinées aux religieuses qui venaient faire la cuisine et y passer un bout de vacances.

Les prêtres, pendant leurs vacances, faisaient beaucoup de pêche, soit à la truite, à la morue ou à l'anguille.

La maison de M. Pierre Boulianne





La maison de M. Élie Boulianne



La maison de M. Joseph Ouellet

KIOSQUE CHAMPLAIN

C'est au cours de l'été 1914 que le kiosque fut construit grâce à une souscription à laquelle ont participé les prêtres du séminaire qui venaient à Baie Sainte-Catherine et les élèves du séminaire membres du conventum de rhétorique de 1901 — 1914 et dont le président était Damase Potvin de Québec:

“Souscription ouverte aux amis de la Pointe-aux-Alouettes pour payer le Kiosque Champlain.”

Mme Gabriel Boulianne	\$ 5.00
Mr l'abbé J. Gauthier	\$10.00
Mgr Lapointe	\$20.00
Rév. M. N. Talbot, curé Tadoussac	\$25.00
J. Lemieux, ptre	\$ 5.00
R. Morel	\$ 5.00
P. H. Perron	\$ 5.00
Les membres du conventum 1901-1914	\$80.00
Mr l'abbé Gaudreault	\$ 5.00
Mr A. Delay, curé de Ste-Catherine	\$50.00
E. Poirier sss	\$ 5.00
J. Jérémie Gagnon, ptre	\$ 5.00
Léon Pelletier, ptre Chicoutimi	\$ 5.00

Ce kiosque rappelle le traité entre Champlain, représentant du roi de France et trois tribus indiennes: les Montagnais, les Algonquins et les Etchemins.

C'est la première entente officielle qui fut conclue entre Européens et Amérindiens en Amérique du Nord. Le Kiosque prend donc de l'importance et mérite d'être respecté. Le village de St-Firmin doit s'enorgueillir d'être le site d'un événement historique aussi important. Et depuis sa construction, tous ceux qui vont le visiter y gravent leur nom.⁽³⁾

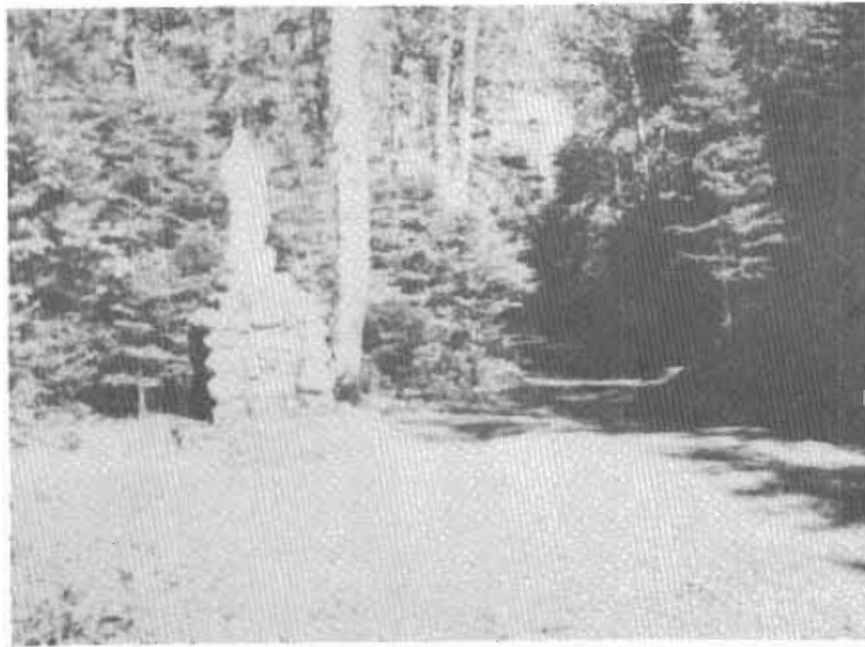
(3) Archives du Séminaire de Chicoutimi





La Statue de St-Joseph fut installée dans le chemin de la 'pointe-aux-Alouettes en juillet 1924, celle de la Sainte-Vierge l'année suivante, toutes deux, données par Mgr Eugène Lapointe. Bénédiction en juillet 1925.

Mgr Jos Dufour allait souvent prier dans le chemin de la Pointe-aux-Alouettes, s'agenouillait toujours à la même place, on peut voir encore la trace de ses genoux dans la terre et ce, longtemps après sa mort.



Voici des actes officiels qui prouvent qu'ils y avaient des colons à Baie Sainte-Catherine vers 1850.

Registre de St-Marcellin des Escoumins

Mariage:

"Le huit février mil neuf cent quarante-sept, vu la dispense de deux bans de mariage accordée par nous en vertu des pouvoirs que Mgr Joseph Signay, Archevêque de Québec, nous a accordés, le vingt-sept septembre de l'année mil neuf cent quarante-six, vu la publication du troisième ban faite au prône d'une messe célébrée à la Rivière-aux-Canards, entre Jean Poitras, fils majeur de Christophe Poitras et de feu Marie Huot de la Rivière-aux-Canards, d'une part et Adélaïde Duchêne aussi de la Rivière-aux-Canards, d'autre part, ne s'étant découvert aucun empêchement, nous soussigné, missionnaire de l'Anse à l'eau, etc, du consentement des pères des époux, avons reçu leur mutuel consentement de mariage en présence de Christophe Poitras, le père de l'époux et de Pierre Terrien, ami de l'épouse. Étaient des plus présents au mariage François Lesage, Pierre Ouellette et plusieurs autres, ainsi que les époux n'on pu signer." Laz. Marceau ptre miss. Mariage, 16 novembre 1848.

André Laprise, forgeron de Rivière-aux-Canards, fils majeur de feu François Laprise et de feu Rose Mignault, de leur vivant de St-Louis Kamouraska, d'une part et Joseph Dufour, fille mineure de Thimothé Dufour et d'Élisabeth Demeule de la Pointe à Bouleau, de cette mission d'autre part.

Témoins: Thimothé Dufour et Abraham Fontaine.

Registre de Saint-Fidèle

Baptêmes:

Le dis-sept octobre 1853, par nous curé de cette paroisse soussigné, a été baptisé Marie-Léontie, née le sept mai de la même année du légitime mariage de François Dufour, cultivateur et de Mathilde Bélanger de la Rivière-aux-Canards. Parrain, François Beaulianne, marraine, Élisabeth Demeule, qui n'ont su signer. Le père absent. Fr. Morisset, ptre curé.

Le treize mai mil huit cent cinquante-sept, par nous curé de St-Fidèle, soussigné, a été baptisé Joseph, né le vingt-sept mars précédent, du légitime mariage de Firmin Ouellet journalier et de Marie Beaulianne de la Rivière-aux-Canards. Parrain, Hubert Tremblay, marraine, Angèle Duchêne qui n'ont su signer. Le père absent. F. Morisset ptre curé.

Sépulture:

Le 9 avril 1852, nous prêtre missionnaire soussigné, avons inhumé à Tadoussac le corps de Marie Patras épouse de Roger Thérien homme des chantiers de la Rivière-aux-Canards, décédée le 7 avril à la Pointe-aux-Bouleaux à l'âge d'environ 35 ans. Étaient présents à son inhumation Christophe Patras, Peter Patras, Flavien Tremblay qui n'ont su signer.

Louis Babel, missionnaire o.m.i.

Ces actes officiels ne sont pas les plus anciens.

CHAPITRE II

ÉGLISES ET ÉCOLES

LES ÉGLISES ET CHAPELLES

Voici les églises décrites par Mgr Victor Tremblay:

Il y eut d'abord une simple maisonnette en avant de chez Cyrias Dufour, qui aurait été donnée aux missionnaires par monsieur Price pour les exercices annuels de la mission. Cette maison fut incendiée vers mille huit cent cinquante.

La mission se continua chez Laurent Tremblay. La maison d'école à la Pointe-aux-Bouleaux servit aussi de chapelle, cette maison fut donnée par Mr Thimotée Dufour qu'il avait bâtie pour un de ses enfants.

La première vraie église existe encore à la Pointe-aux-Alouettes. Elle fut construite en 1875, elle est bâtie en madriers tirés des vieilles maisons abandonnées. On y venait donner la mission pour les résidents de l'endroit et les habitants des environs: à la Dalle, à

La première vraie église existe encore à la Pointe-aux-Alouettes





la Pointe-aux-Bouleaux, Rivière-aux-Canards, à Chauffaut-aux-Basques.

L'église subit une épreuve: au cours de l'hiver de 1890, une tempête de vent renverse le clocher. Le prêtre desservant était alors l'abbé Joseph Lemieux, curé de Tadoussac, ne fut pas averti car, il n'y donnait pas la mission à cette période de l'année vu l'impossibilité de traverser l'embouchure du fjord du Saguenay. Ce n'est que dans l'été de 1891 qu'il fit reconstruire le clocher, lui donnant des dimensions plus modestes.

La cloche, qui provenait de l'ancien phare-lumière de l'Ilet-aux-Morts, fut installée le 5 août 1899. Cet événement attira sur les lieux des personnalités entre autre le notaire Charles-Arthur Gauvreau (député de Témiscouata), l'abbé Olivier Mathieu (futur évêque de Régina), qui fit le sermon de circonstance. Cette cloche survécut à la chute de 1890 et reprit la place qu'elle occupe encore.

La population augmentant, l'abbé Lemieux fit ajouter un jubé et à l'entrée de la chapelle un tambour qui permettait d'y loger un peu de monde et d'y placer les cercueils pendant l'office des funérailles. Cette dernière fonction ne fut pas agréée par un citoyen notable, Pitre Poïtras, et surtout par son épouse qui déclara ne pas vouloir de service pour elle à l'église à sa mort, si on devait la mettre dans ce tambour, parce que, disait-elle, «*Hors de l'église point de salut.*» Grâce à des explications et à l'oeuvre du temps, leur hostilité disparut avant leur mort.

À partir de 1901, la paroisse de Saint-Firmin eut un curé résidant, qui logea dans le haut de la sacristie placée au chevet de l'église.

En 1908, les familles des employés aux chantiers de Price et au chargement des bateaux s'étant groupés au fond de la baie, on construisit une nouvelle église paroissiale parmi eux, ce qui n'avait pas d'abord été acceptée volontiers par les autres éléments de la population attachés à leur église.

Le calme revient à cette date, alors que le Séminaire de Chicoutimi devint propriétaire du domaine de la Pointe-aux-Alouettes comprenant la chapelle.

Les prêtres du Séminaire se servirent des lors de cette chapelle pendant les vacances d'été que certains d'entre eux passaient à la Pointe. Ils y ajoutèrent des autels, enlevèrent plus tard le tambour, restaurèrent le plancher et la voute, renouvelèrent la peinture à l'extérieur et à l'intérieur et entretenirent le tout avec soin.

Le cimetière qui l'avoisine a été restauré par Victor Tremblay, prêtre en 1929, en avait fait une description détaillée conservée aux archives de la Société Historique du Saguenay.⁽¹⁾

(1) Saguenayensia, novembre, décembre 1975

Voici l'église en 1963, elle vient d'être nouvellement restaurée



On ne sait pas d'où vient le patronyme de St-Firmin qui fut donné à cette mission par l'évêque de Québec, le 12 août 1847. L'église actuelle et le presbytère ont été construits en 1908. La bénédiction officielle fut donnée le 15 août 1909 par Mgr Eugène Lapointe, vicaire général du diocèse de Chicoutimi et supérieur du Séminaire de Chicoutimi.

Le 9 octobre 1927, on effectua la bénédiction solennelle du cimetière de St-Firmin.

Le 14 avril 1963 à lieu la bénédiction solennelle de l'église nouvellement restaurée. C'est l'architecte M. Charles Michaud qui fit les plans et devis. Afin de la rendre lumineuse autant à l'intérieur qu'à l'extérieur par sa blancheur. Les couleurs environnantes dans lesquelles baigne l'église se retrouvent discrètement comme motifs décoratifs: le vert des montagnes, le bleu du fleuve et le blanc de ses écumes, sans oublier le jaune orange du soleil levant et couchant et l'or du soleil de midi. De plus, l'architecte a voulu résumer le gagne-pain des paroissiens (forêt et eau), dans l'autel principale. Le pied de l'autel est constitué d'un bois de grève qui, retiré dans la forêt, a baigné dans l'eau du fleuve pour être ensuite patiné par les vagues et devenir arbre sacré dans le sanctuaire de l'église. (mensa) en bois est entourée d'une frise puissante aux symboles de la mer. Les fonds baptismaux furent conçus pour évoquer dans leur trityque la trinité et résumer dans les sculptures toute la destinée chrétienne de l'humanité. La nouvelle sacristie gracieuse et fonctionnelle semble avoir été là. En vue d'en faire une église moderne presque toutes les statues et la grande croix ont été remises à la cave.

EXTRAITS DU CAHIER DE PRONES - ST-FIRMIN

1897:

- 6 janv. - Lecture d'un mandement des Évêques condamnant "L'Électeur" et d'une lettre de Mgr Labrecque contre le Protecteur du Saguenay.
- 1er avril - "Grand trouble occadionne par *l'interdiction des journaux libéraux*". (X)
- 11 juillet - "Aux prières *Guste Ouellet*, gravement blessé à bord du "Carolina", à l'extrémité.
- 26 sept. - "Recommander des souscriptions en faveur de *Dernier de Manitoba*".

(Prier pour guérir) "L'Esprit de parti politique cause de ruine morale et matérielle de notre peuple - d'affaiblissement de notre foi - tristes exemples".

(X) - # 40 heures. "113 communions - 4 abstentions par des obstinés connus,,.

QUÊTES:

8 déc. 1896 - 0.45
28 déc. 1896 - 0.36
6 janv. 1897 - 0.30 Michel Laprise
31 janv. - 0.40
28 fév. - 0.35 Gonz. Poitras.
1 avril - 0.39 Michel Laprise.
25 avril - 0.29 Michel Laprise.
23 mai - 0.25 Ferd. Dufour.
13 juin - 0.17 Michel Laprise.
11 juill. - 0.57 Michel Laprise
8 août - 0.35
29 août - 0.38 Johnny Poitras.
26 sept. - 0.51 Joseph Ouellet.
24 oct. - 0.45 Michel Laprise.
nov. - 0.14 Ferd. Dufour.
12 déc. - 0.22
26 déc. - 0.35 Gonz. Poitras.
9 janv. 1898 - 0.13 Ferd. Dufour.
6 fév. - 0.90
27 fév. - 0.21
27 mars - 0.11 H. Dufour.
24 avril - 0.16 Gonz. Poitras.
13 mai - 0.23 Joseph Ouellet.
5 juin - 0.49 Ferd. Dufour.

1898:

6 fév. - *Évènement extraordinaire !!!*
(Traversée du Saguenay sur la glace)

20 fév. - " " " " "

5 juin - Aux prières: Vve Michel Caron, décédée et inhumée à Tadoussac la semaine dernière âgée de 78 ans. Du scapulaire, St-Rosaire et Ste-Famille.

4 sept - "Adieux aux paroissiens. Remercements - regrets - conseils à tous".

A.h.D.G.

Dernière Mission... Jos. E. Lemieux ptre. Edifiant concours des



1er curé de St-Firmin
REV. L.S. BOLLY
1901-1905



REV. H. NERON
1905-1908



REV. NAP. ST-GELAIS
1908-1910



REV. A. DELAY
1910-1920



REV. T. SIMARD
1924-1928



REV. J. COULOMBE
1920-1924

fidèles qui se sont approchés des sacrements à mon appel au nombre de 75 au moins...

LISTE DE DÉSSERVANTS ET CURÉS

ROGER BOILY curé des Escoumins, desservants de Tadoussac et St-Firmin de 1862 à 1863

FELIX GENDRON curé de Tadoussac et desservant de St-Firmin, oct 1877 à sept 1883

LS-ARTHUR CARON curé de Tadoussac et desservant de St-Firmin, oct 1883 à août 1887

Chanoine JOS-EUG. LEMIEUX curé de Tadoussac et desservant de St-Firmin de sept 1887 à sept 1898

MARCELLIN PIERRE HUDON V.F curé de Tadoussac et desservant de St-Firmin de sept 1898 à sept 1901

LS. EMILIE BOILY 1er curé de St-Firmin de sept 1901 à sept 1905

HIPPOLYTE NERON curé de sept 1905 à fev 1908

AUGUSTE-LOUIS-ADRIEN DELAY curé de juin 1910 à nov 1920

JOSEPH COULOMBE curé de nov 1920 à mai 1924

THOMAS SIMARD curé de mai 1924 à fev 1928

ANTONIO GAGNON curé oct 1928 à sept 1931, desservant de fev à oct 1928 à St-Firmin

ALFRED GIRARD curé de sept 1931 à sept 1933

ANTONIO LAROUCHE curé de sept 1933 à mai 1942

LS.-NIL TREMBLAY curé de mai 1942 à sept 1949

OSCAR BLONDIN curé de sept 1949 à mai 1960

JEAN-JOSEPH FILLION curé de nov 1963 à 1968

PAUL TREMBLAY curé de août 1968 à mai 1972

NOEL LORTIE curé depuis 1972

L'abbé Louis Boily était un homme qui croyait beaucoup à la réussite de l'éducation, voici donc une lettre qu'il écrivit en 1901 au surintendant de l'instruction publique:

St-Firmin, Cté Saguenay,
18 nov 1901
Abbé Boily
St-Firmin

A l'Hon. Surintendant de
l'instruction publique
M. _____, Québec

Hon Monsieur,

Je suis depuis un mois curé d'une nouvelle petite paroisse du comté Saguenay, St-Firmin. Ici, il n'y a qu'une école, je vais en organiser au moins une autre pour l'automne prochain. Mais, ce qui me fait de la peine, c'est de voir la jeunesse et l'âge mûr presque entièrement ignorant la lecture et l'écriture. Ces braves gens sont cependant remplis de bonne volonté, il leur a manqué jusqu'à ce jour un organisateur ou un prêtre.

J'ai pensé à l'école du soir que je ferais moi-même, et à laquelle un grand nombre de jeunes et vieux pourraient assister avec tous les bons fruits que la charité chrétienne peu produire avec les bienfaites lois de nos gouvernements.

Je sais qu'il est un peu tard, puisque ces écoles du soir sont déjà commencées partout, mais nous pourrions prolonger le temps par l'autre bout, au printemps prochain.

Qu'en pensez-vous? Si c'est encore possible, seriez-vous assez bon de me munir de toutes les instructions nécessaires à l'organisation de cette école que je commencerais la 1er décembre.

Je m'adresse à vous d'une manière spéciale, en me rappelant avec bonheur les quelques chauds entretiens que nous avons eu ensemble à l'Île d'Anticosti, lors de l'Excursion des journalistes et dont vous faisiez partie, il y a deux ans, alors que j'étais missionnaire à la Baie Ste-Claire.

Ce souvenir me fait plaisir et me donne confiance que vous me donnerez un coup d'épaule pour le travail proposé, relativement à l'instruction de mes bonnes gens.

Avec mes plus cordiales amitiés j'ai l'honneur, Hon Monsieur

L.E. Boily ptre
curé à St-Firmin, comté Saguenay

Voici les circonstances de la mort du deuxième curé de Baie Sainte-Catherine, Rév. Hypolite Néron.

Le lundi 18 février 1908, le Révérend va donner la mission aux bucherons de la Société Price Brothers le long de la rivière Ste-Marguerite. Le curé Néron, malgré qu'il fut souffrant depuis quelques jours, ce jour-là se sentant mieux se mit en route sans prévenir le curé de Tadoussac. Le lundi et le mardi, il visita deux camps, confessa et fit communier une trentaine de personnes, le mercredi matin se trouvant tout à fait bien, il se remit en route en compagnie d'un guide fidèle et expérimenté. Une demi-heure après, il se plaint de douleurs intestinales. Il eu de grandes souffrances, vers onze heures de l'avant-midi, au dépôt central à 25 milles des premières habitations soit à Sacré-Coeur, un courrier fut aussitôt dépêché au premier poste télégraphique pour demander le médecin. Malgré les soins, le lendemain à 5 heures après-midi, il expira. Ses funérailles ont eu lieu à St-Firmin le 25 février. Il a été enterré au cimetière de l'ancienne église, plus tard, on parla de le transporter au nouveau, mais l'affaire en resta là.

LES CLOCHES

Nous voulons parler ici de trois cloches différentes. Avant la construction de la chapelle, donc avant 1875, on rapporte que "on se servait d'une cloche qui aurait été donnée par un "boss" des Price, un nommé Fatford. Cette cloche était employée par la compagnie à l'anse à l'Eau". Elle fut donnée à la petite maison qui servit de chapelle aux missionnaires.

Dans le clocher de l'ancienne chapelle de la Pointe-aux-Alouettes, il y eut deux cloches différentes. Voici des précisions que nous tirons des Annales de Baie Ste-Catherine, rédigées par les prêtres du Séminaire.

«13 juillet 1914. D'après M. Pierre Boulianne (il a été pendant 33 ans gardien de phare de l'Ilet-aux-Morts) cette cloche a été achetée en 1876 pour le phare de l'ilet. En temps de brume, on la sonnait jour et nuit. En 1879, elle a été donnée à la mission de St-Firmin et placée dans le clocher de notre chapelle qui était alors la chapelle de la mission. Le don a été fait à la demande de M. Pierre Boulianne. En 1889 on l'a remplacée par une autre plus grosse et plus sonore, et on l'a reléguée dans les hangars où elle est devenue la proie de la rouille.»



Les premiers marguilliers de la mission furent MM. Michel Laprise, Gabriel Boulianne, Georges Tremblay

Procession de la Fête-Dieu en 1925, le reposoir avait été cette année-là chez M. Hermias Therrien



M. François Dallaire, sa femme Jesse et leur fille Alexina. Mme Jesse fut guérie d'une bosse qu'elle avait dans le cou par sa grande piété envers St-Joseph

MM. les marguilliers Joseph Boulianne, Edjemé Ouellet, Henry Dufour accompagnent M. le curé Coulombe dans sa tournée paroissiale



Quand à la cloche de l'église actuelle, elle aurait été donnée par une dame anonyme. Elle fut d'abord installée dans la vieille chapelle en 1889. Voici l'acte officiel de bénédiction tiré des registres de la paroisse Ste-Croix de Tadoussac.

"Le quatrième jour d'août de l'année mil huit cent quatre vingt-neuf, nous soussigné, évêque de Chicoutimi, avons béni avec les solennités prescrites, une cloche du poids de trois cent neuf livres pour l'église de St-Firmin, mission de Tadoussac.

Cette cloche a reçu les noms de Marie, Louise, Mathilde, Céline.

Ont été présents un grand nombre de fidèles, quelques membres du clergé qui ont signé avec nous, ainsi que quelques-uns des parrains et marraines.

Ont été parrains et marraines:

*MM. F.H. Obrien et sa femme
François Bourgoins, sa femme
Eugène Boulanger et sa femme
Alfred Vaillancourt, sa femme
Laurent Tremblay et sa femme
Hubert Tremblay et sa femme
François Boulianne, sa femme
Michel Dufour et sa femme
François Dufour et sa femme
Pitre Poitras et sa femme
Joseph Gaudreault, sa femme
Jimmy Ouellet et sa femme
Auguste Gaudreault, sa femme
Gabriel Boulianne et sa femme*

Fait à St-Firmin le quatrième jour du mois d'août de l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-neuf.

*O.E. Mathieu ptre
J.E. Lemieux ptre
LS Gagnon ptre
C. Edm. Paradis ptre*

L.N. Eb. de Chicoutimi.

Cette cloche fut donc transportée en 1908 de la vieille chapelle à l'église actuelle. Elle porte le no. 309 et les mots: "Mcshane Belle Foundry Henry Mcshane & co Baltimore MD Trade Mark 1887".

LES ÉCOLES DE ST-FIRMIN

En mille huit cent cinquante-trois, le canton de Saguenay a été érigé en municipalité scolaire. En mille huit cent soixante-neuf, la municipalité de la Rivière-aux-Canards est réunie à la municipalité scolaire de Tadoussac. Il semblerait que l'école ait été une école libre jusqu'en mille huit cent quatre-vingt-dix-sept et que c'est seulement depuis lors que nous percevons des taxes scolaires. Jusqu'en mille huit cent quatre-vingt-dix-sept l'école était soutenue par des rétributions mensuelles. Depuis cette époque, elle est financée par des taxes scolaires et des subsides du gouvernement.

Les premiers commissaires d'école furent: Messieurs Adélarde Rochefort, Elzéar Laprise, Walter Ouellet, Cyrias Dufour et Narcisse Savard avec Harry Poitras comme secrétaire.

La première institutrice fut Demoiselle Turcotte de Trois-Pistoles en 1870.

Archives du Séminaire de Chicoutimi

LES PREMIÈRES MAISONS D'ÉCOLE.

Les premières maisons d'école étaient situées, une à la Rivière-aux-Canards dans la maison appartenant présentement à Monsieur Henri Foster, ensuite un local fut construit à quelques pieds plus loin. Cet établissement appartient maintenant à la Corporation Municipale de Saint-Firmin et sert aux réunions du conseil et aussi de salon funéraire.

École de l'Anse



Le 23 juin 1893, une croix a été construite par M. Henry Dufour, et placée ensuite en face de l'école de la Pointe-aux-Bouleaux. Elle fut bénite par Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi.



Une deuxième école se tenait dans l'anse, dans la maison appartenant présentement à M. Edgar Boulianne, elle fut construite en 1900.

Une troisième école se trouvait au Grand Cric, près du terrain de M. Couture présentement, la bâtisse fut abandonnée en 1940, elle ne servit que trois ou quatre ans. La commission scolaire fit l'acquisition d'un terrain et y construisit une école pouvant abriter une cinquantaine d'élèves de la première à la septième années. Plus tard elle fut vendue à des contribuables et une autre bâtisse fut construite en 1968, elle porte le nom d'école Saint-Firmin.

École du Grand Cric





École dans l'Anse en 1940

**CES ENFANTS À L'AIR SAGE NE SONT-ILS PAS CEUX
QUI ONT BÂTI LA PAROISSE DE BAIE SAINTE-CATHERINE**

Photo prise en 1912, en haut à gauche: René Poitras, Curé Delay, Stanislas Boulianne, André Laprise, Antonio Boulianne, Marie-Louise Savard, Émile Boulianne, Eugène Laprise, Hubert Laprise, Antonio Savard, Dominique Poitras, Chrisologue Howington, Lucien Imbeault, Adrien Gaudreault, Paul-Étienne Boulianne, inconnu, inconnu, Johnny Poitras, inconnu, inconnu, inconnu, Johnny Guérin, Padou Savard, inconnu, Juliette Therrien, inconnu, inconnu, Paul-Henri Boulianne, inconnu, Marguerite Guérin, inconnue, Albertha Boulianne



CHAPITRE III

VIE FLUVIALE

LA PÊCHE AUX MARSOUINS

Comme équipement les pêcheurs avaient: yacht à voile d'une trentaine de pieds et un canot à rames pouvant se manoeuvrer par deux hommes.

Le yacht conduit par un homme servait à tuer les marsouins capturés et à surveiller de près le canot pour le secourir en cas de besoin. Le canot servait à approcher le marsouin pour le lancer (harponner) avec adresse, et deux hommes pointaient le harpon, la ficelle et le flotteur.

Comme les marsouins passaient surtout dans ces endroits où les courants forment comme une ligne de démarcation, c'est en suivant cette ligne que les canotiers allaient à leur rencontre. On ne pouvait approcher d'un marsouin que directement de front ou par en arrière, sinon ce mammifère qui a les yeux placés de chaque côté de la tête, avait vite aperçu les chasseurs et avait vite pris une autre direction. Aussi fallait-il s'abstenir de faire le moindre bruit et éviter même le clapotis des vagues fait par le canot, sinon toute la troupe des marsouins disparaissait en même temps.

Les canotiers approchaient le marsouin à une distance de vingt à trente pieds, pour réussir à le lancer (harponner). Et combien, il fallait avoir la main sûre et l'oeil juste! Le harpon se composait en trois bouts de fer.

Quelques tristes accidents se produisirent lors de ces pêches.

C'était une pêche dangereuse à cause d'une si frêle embarcation qui s'approchait autant d'un aussi gros poisson. Il fallait souvent beaucoup d'adresse pour ne pas être atteint par sa queue qui se relevait lorsqu'il partait à plonger.

Vers 1889 eut lieu un bien triste accident qui coûta la vie à David Boulianne. Il était allé faire la pêche aux marsouins en compagnie de Joseph Boulianne, son cousin, et tomba sur le bord du canot tandis qu'il lançait un marsouin. Le contrecoup fit chavirer l'embarcation. Les deux hommes plongèrent. David remonta une seule fois à la surface, mais pour s'enfoncer de nouveau et ne

plus reparaitre. Joseph réussit à se prendre au canot. Il se tint en équilibre sur le fond du canot renversé au milieu des vagues assez soulevées pendant l'espace d'une bonne demi-heure, c'est à dire jusqu'à ce que le yacht conduit par Élie Boulianne s'en vint le secourir.



MM. David Boulianne
et Michel Laprise

Dans l'été qui se trouvait autour de 1903, le même Joseph Boulianne avec Gabriel Boulianne faillirent périr en faisant la pêche aux marsouins. Ils lancèrent un marsouin, tout près du canot et le poisson une fois harponné fit le plongeon si vite qu'en redressant sa queue il fit chavirer l'embarcation. Mais les deux audacieux voyageurs après avoir enfoncé réussirent à prendre chacun un bout du canot. Ils réussirent à retourner le canot et comme ils sautèrent dedans celui-ci chavira de nouveau. Cependant ni l'un ni l'autre n'avait lâché prise et ils continuaient de se tenir sur les bouts du canot renversé. Gabriel voyant la mauvaise situation où ils étaient disait à Joseph "Nous allons nous noyer" "non", répondait Joseph, "la Bonne Sainte Anne va nous protéger" Joseph portait toujours une médaille de la bonne Sainte Anne sur lui.

Aussitôt qu'Elzéar Boulianne celui qui conduisait le yacht les eut aperçus, il dirigea son bateau dans cette direction pour les secourir. Ce n'est qu'au bout de vingt minutes qu'il pu atteindre les naufragés. Gabriel se cramponna aussitôt au yacht. Mais cela fit perdre l'équilibre au canot dont le bout se souleva et Joseph fatigué lâcha prise. Celui-ci s'enfonça et remonta à la surface deux ou trois fois, bu beaucoup d'eau et parvint enfin à attraper une amarre qu'on lui tendait. Ce fut son salut et comment ne pas croire ici à l'intervention de la bonne Sainte Anne?

En 1878 Louis Boulianne et Gabriel Boulianne, son frère, faisaient la pêche aux marsouins vers l'entrée de la Rivière aux Canards. Ils harponnèrent un marsouin; mais la ficelle s'accrocha

sur le bord du canot si malheureusement que le canot chavira et que les deux hommes tombèrent à l'eau. Toutefois ce renversement fit détacher la ficelle, de sorte que le canot ne fut pas entraîné mais il resta à la disposition des deux naufragés. Ils réussirent à s'y cramponner aux deux bouts. Le pire c'est qu'ils furent obligés de rester longtemps dans cette pénible situation plongés dans l'eau froide jusqu'à la ceinture. Le yacht conduit par Joseph Gaudrault était encore loin et ne pouvait s'avancer que très lentement, l'absence de vent ne lui permettant pas de tendre la voile. Les deux malheureux tinrent ainsi le canot pendant une heure et demie. Mais au bout de ce temps, Louis était rendu au bout de ses forces, il lâcha prise et se noya. Alors Gabriel qui restait seul eut l'instinct de s'étendre sur le milieu du fond du canot. Il eut la force de se tenir ainsi en équilibre pendant une heure encore toujours dans le danger de verser d'un côté ou de l'autre. Lorsqu'arriva le yacht sauveteur, c'était grand temps. Gabriel n'était plus guère capable de se mouvoir lui-même, tant il était faible. Joseph Gaudrault dû le prendre dans ses bras pour le monter sur le yacht. Gabriel Boulianne déclare que pour sa part il a harponné 1700 marsouins.

Autres Exploits et Accidents sur mer.

En 1881, Joseph et Auguste Boulianne et Johnny Ouellette faisaient en canot la pêche à la morue près de l'Islet aux Morts. Auguste assis sur une chaudière renversée dans le fond du canot manqua tout à coup d'aplomb et tomba à la renverse, ce qui fit en même temps tourner le canot sens dessus dessous. Les trois pêcheurs tombèrent à l'eau et plongèrent mais heureusement qu'en revenant à la surface tous les trois purent reprendre le canot renversé. Ils s'y tinrent jusqu'à ce que Pierre Boulianne qui se trouvait au fort lumière de l'Islet aux Morts, ayant entendu leurs cris de détresse s'en vint les secourir avec une chaloupe. Quel bonheur que dans une renverse semblable personne n'ait perdu la vie!

De bonne heure au printemps de l'année 1877, Joseph et David Boulianne acceptèrent d'aller allumer la lumière de l'Île Rouge. Ils partirent de Ste.Catherine vers 7.00 heures du matin mais à midi ils se trouvèrent pris dans un amas de glace en deçà de l'Île Rouge. Ayant monté leur canot sur une banquise d'une centaine de pieds de grandeur, ils se laissèrent promener au gré des vents et des marées. Mais l'amas de glace les empêchaient toujours de continuer leur navigation. Le soir ils se trouvaient vis à vis l'Échafaud aux Basques, à minuit, près de la tour de l'Île Verte, le lendemain encore vis à vis l'Échafaux aux Basques. Et ce n'est que tard

dans la soirée que la glace sur laquelle ils étaient parvint à s'échouer sur les battures de l'île Rouge. Ils furent assez content de pouvoir débarquer et d'allumer aussitôt la lumière du Fort. La joie fut grande dans la Baie Ste-Catherine en voyant la lumière; c'était le signal du salut des deux intrépides marins. On croyait qu'ils avaient péri.

Quand aux deux marins ils se remirent assez facilement du froid et des humidités dont ils avaient souffert. Heureusement aussi qu'ils avaient apporté provisions en quantité suffisante.

Dans l'automne de 1877 qui se trouvait le 10 décembre, Pierre Boulianne de la lumière de l'Îlet aux Morts et son fils Joseph s'en revenaient de l'Îlet en canot pour assister à la messe du dimanche. Or il y avait beaucoup de glaces le long du bord. Les deux marins s'aventurèrent néanmoins mais leur chaloupe fut prise dans un amas de glaces qui la transporta au large avec ses occupants. A quel danger n'étaient-ils pas exposés sans être habillés bien chaudement et sans aucune provisions?

M. Gabriel Boulianne a déclaré que pour sa part il aurait harponné 1700 marsouins. Il faisait souvent la chasse avec son beau-frère M. Edjimmé Ouellet. Après avoir tué un marsouin, il fallait le dépecer, ramasser l'huile qu'on vendait \$30.00 le baril, soit à Rivière-du-Loup ou au moulin Price pour huiler les machineries. Les peaux étaient tannées pour en faire des bottes ou autres.



Heureusement qu'ils furent aperçus par Jimmy Ouellette du pied de la côte. Celui-ci en avertit le curé. Aussitôt après la messe trois furent arrimés et équipés avec chacun deux hommes: John Duchesne et Jimmy Ouellette conduisaient le premier canot. Alemn Laprise et William Therrien le second. Henry Dufour et Joseph Ouellet le troisième. Les braves canotiers réussirent à sauver les naufragés qui n'avaient rien pu faire pour se sortir des glaces. Ils ne s'étaient pas sauvés sans avoir beaucoup souffert de la faim et du froid. Joseph s'était gelé une main et il en garde encore la marque.

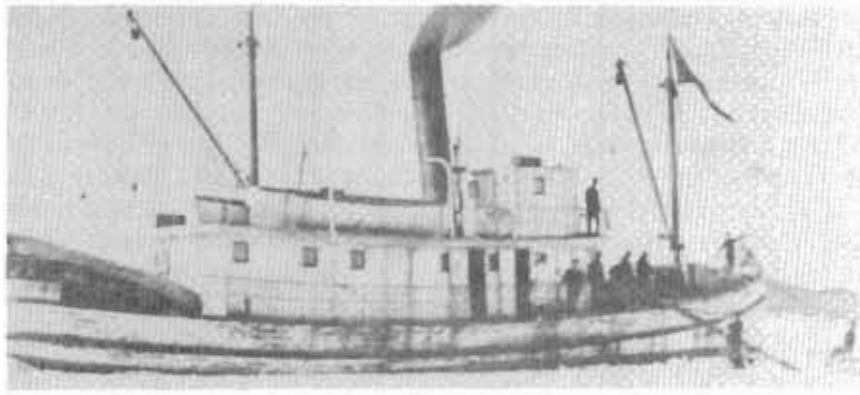
Chacun des canots fut récompensé par le gouvernement de cet acte héroïque; le premier eut \$80.00 et les deux autres \$20.00 chacun.⁽¹⁾

(1) Archives Nationales de Chicoutimi.

LA TRAVERSÉE DU SAGUENAY

Les gens parfois se sont exposés au péril, dans les rudes tempêtes de l'hiver, alors qu'ils naviguaient dans de frêles embarcations, qu'ils avaient à lutter contre les vagues jaillissantes au grand Noroit. Ce sont les conducteurs de malle qui sont devenus les plus audacieux à cause de leur accoutumance à traverser dans tous les temps. (Il est intéressant de parler des traversées qui ont parfois eu lieu sur la glace. Ces événements furent rares, puisque le pont de





glace qui s'était fait en mille huit cent quatre-vingt dix-huit ne s'était pas produit depuis trente et un ans. Le premier et deux février mille huit cent quatre-vingt dix-huit, après un froid continu, le Saguenay a figé et laissé un pont très solide. Ce n'est que trois jours plus tard que les six premiers hommes, Gabriel et Joseph Boulianne en tête, ont traversé et ont été salués à Tadoussac pour leur bravoure.)

Le lendemain, les deux premières voitures qui traversèrent furent celles de John Maher et Eugène Caron avec son épouse et H. Simard (médecin). Grand émoi à la mission Sainte-Catherine, car une cinquantaine de paroissiens de Tadoussac ont traversés à la messe. Monsieur Bourgoin suivait avec sa famille, mais son cheval s'est effondré sous la glace. Avec de l'aide, on s'en est acquitté pour un bain fort incommode.

Mais au retour, une heure plus tard, un tiers du Saguenay était à l'eau claire avec le doux temps. Grâce à la protection du ciel rien de tragique ne se produisit, mais c'est une expérience qui aurait pu coûter cher.

(1) Archives du Séminaire de Chicoutimi.

LES TRAVERSÉES TADOUSSAC - BAIE SAINTE-CATHERINE

Au début, un steam des Price faisait la traversée et même les bateaux des Cie Richelieu y venaient à la demande.

Auparavant, le seul moyen de traverser le Saguenay, qui a près de 3 milles de large à cet endroit, était les chaloupes à voiles ou à rames. On se servait du même moyen en hiver.



Ce phare, l'un des plus anciens, se trouvait sur l'Ilet, près de la Pointe-aux-Alouettes, son nom était Phare-Lumière. M. Pierre Boulianne fut gardien pendant 33 ans, le criard à brume marchait à vapeur (steam). Un jour qu'il y avait de forts vents, la mer avait presque envahie l'île, la famille Boulianne se réfugia au deuxième étage, le premier étant inondé. Lorsque le phare ferma, vers 1910, on y allait dépecer des marsouins.



On voit le Queen échoué



Le curé de Tadoussac traversait pour aller dire la messe à la Baie Ste-Catherine, il lui est même arrivé de traverser aller et retour en raquettes. Dès les premières années de l'établissement du moulin, il y eut le service du gros "Muriel", c'était un bateau à vapeur pour le service public. Ce service cessa vers 1910 et la compagnie Trans-St-Laurent eut le contrat de la traversée du Saguenay et de la traversée à la Rivière-du-Loup pendant 8 ou 9 ans. Le nom de ces bateaux était RODA, MAHONE et THOR, ils donnèrent un excellent service.

On était tellement fière du Mahone, bateau qui traversait le courrier tous l'hiver de Rivière-du-Loup à Baie Ste-Catherine et Tadoussac qu'on lui fit une chanson. Mme Joséphine Ouellet s'en souvient très bien en voici les paroles:

«Moi je suis le petit Mahone, de la Cie Trans-St-Laurent, je suis le premier sur la côte qui l'hiver fait la traversée, nord au sud et d'une rive à l'autre de cela je puis m'en vanter. Quand mon bateau quitte la pointe se dirigeant vers Tadoussac, avec un gros chargement d'sacs, nos belles chansons canadiennes nous abrègent la traversée, nous prions Dieu qu'il nous soutienne jusqu'à l'heure de notre arrivée.»

Cette compagnie fut remplacée par la Levis Ferry qui fut la plus malchanceuse avec ses bateaux car le PILOTE, alors qu'il revenait d'une tournée sur la Côte Nord fut pris dans les glaces qui le promenèrent sur le fleuve et l'échouèrent sur les battures de l'Île Rouge. Il fut par la suite soulevé et relancé dans le fleuve où il coula près de Baie Sainte-Catherine. C'est le MAHONE qui vient secourir l'équipage du PILOTE. Le QUEEN vint finir la saison d'hiver, mais le capitaine en se trompant de lumière pour aborder à Baie Sainte-Catherine en 1921, alla s'échouer entre les deux quais.

Au montant de la marée, le bateau resta sur le côté et s'emplit d'eau. Le steamer LORD STRACONA de la Cie du Pacifique veut le mettre à flot, mais ce fut la fin de la Levis Ferry.

L'hiver suivant, c'est le petit bateau à vapeur du capitaine Pagé de la Grande-Baie qui fit la traversée.

Ensuite, ce fut le GEORGE WILLIAM bateau d'Alexie Tremblay de Ste-Anne de Chicoutimi.

Après deux hivers sans service on eu pour faire la traversée le TITANIC yacht à gazoline de trente pieds de long d'Ulysse Bouchard des Bergeronnes.⁽¹⁾

Enfin Mr Omer Boulianne de Tadoussac eut l'octroi du gouvernement et commença le service avec une chaloupe à gazoline et

ensuite par l'ÉMÉRILLON. A cause du grand progrès de la paroisse, en 1927, il fallait un traversier plus puissant et un service à l'année. C'est alors qu'apparut le PRIXIE B, qui n'a que 55 pieds de long. Les gens le trouvent trop petit. Jos Deschesnes, son pilote Paul-André Tremblay de même son mécanicien Jean-Claude Tremblay et frère ses contracteurs avaient un octroi de \$4,000.00 du gouvernement.

Cependant, vers 1940, ce fut le JACQUES CARTIER qui servit de traversier entre Baie Ste-Catherine et Tadoussac ce qui contenta tout le monde.

(1) Archives nationales.



Le Thor



Le *Brandon* remplaçant du *Mahone*, fait la traversée entre Rivière-du-Loup et Tadoussac, s'arrêtant à Baie Ste-Catherine.

Le Jacques-Cartier, traversier en 1940.

POINTE-NOIRE

La station de feux d'alignement de Pointe-Noire est sise sur la pointe du même nom à Baie Ste-Catherine au confluent du Fleuve St-Laurent et de la Rivière Saguenay.

Les graves dangers qui guettent le navigateur en face de l'entrée de la Rivière Saguenay nécessitait l'établissement de cette station. Avant son installation, les navigateurs qui voulaient entrer dans la rivière devaient le faire au début du courant et en plein jour. Avec la présence de l'alignement, le processus d'entrée dans la Rivière Saguenay devenait grandement facilité, en servant à guider plus sécuritairement les navires dans leur longue approche, cette dernière atteignant jusqu'à six milles de distance.

En 1875, le Ministère de la Marine et des Pêcheries, ancêtre du Ministère fédéral des Transports, procède à l'installation de deux phares en bois, de forme carrée, peints en blanc. Chacun de ces phares mesure 6.7 mètres de hauteur et supportaient à leur sommet respectif une lumière de couleur blanche, fixe, éclairée probablement au kérosène ou à l'huile. Les deux lampes étaient de type mammoth (nous n'avons pas trouvé la signification de ce mot) à mèche plate. L'appareillage optique était catoptrique (du grec katoptron signifiant miroir) les réflecteurs mesurant 51 centimètres de diamètre. Les feux étaient visibles jusqu'à neuf milles par temps clair. La distance entre les deux phares était de 556 mètres. Le gardien, un certain L. Guay, qui devait allumer les feux chaque nuit et les éteindre le lendemain, logeait temporairement, semble-t-il, au premier plancher de la tour avant. La remise contenant le combustible était située à environ 180 mètres de la tour arrière.

1877, au début du mois de juin, le phare avant prend feu, due à un défaut dans le système d'éclairage. Il fut rebati au coût de \$1,580.37. Son service a été abandonné vers les années 1890. En 1902, le Ministre de la Marine et des Pêcheries refuse de rétablir le service de l'alignement. L'opinion du Ministère dit-il est à l'effet que si une boué à cloche est placée sur le haut-fonds Prince, aucune aide à la navigation ne serait nécessaire. Après de nombreuses désapprobations celui-ci se ravisa et en 1903 ordonna le ré-allumage des feux. Il fallu faire de grosse réparations aux phares. Mr Flavien Boulianne fut le nouveau gardien, mais pas pour longtemps, il décéda. Mr Joseph-Elzéar Boulianne le remplaça. Le salaire du gardien était de \$150.00 à \$200.00 par année.

L'apport sécuritaire de la station de Pointe-Noire s'est beaucoup amélioré en 1910, avec l'établissement d'un cornet de brume (actionné à la main). Il devint opérationnel en juillet. Et cette même année, on peint une bande rouge verticale sur le devant des phares afin de les rendre plus visibles le jour, le reste demeure blanc.

En 1911, on effectue la construction d'un abri séparé pour le gardien, pour qu'il puisse y demeurer la nuit et pendant la saison froide. Le gardien demeurait loin de la station et il ne fallait pas s'attendre à ce qu'il se rende à sa résidence et retourner aux lumières plusieurs fois durant la nuit.

D'autres part, selon un document de la même année, les tours mesurent 8.2 mètres de hauteur et la distance entre elles est de 475 mètres. Il apparaît donc qu'il y a eu reconstruction et relocalisation des phares car nous avons vu précédemment que les structures primitives mesuraient 6.7 mètres de hauteur et que la distance les séparant était de 556 mètres.

On améliore en 1921 l'appareillage optique des feux de la station. On installe sur le feu avant une lentille de quatrième ordre de 180° combinée avec une lentille "Bull's eye", sur le phare avant. Le tout est assemblé avec une lampe dite "Duplex". La lentille "Bull's eye" sert à intensifier la lumière dans la ligne centrale de l'alignement tandis que la lentille de quatrième ordre de 180° permet à la lumière d'être visible en dehors de la ligne centrale, afin de détecter plus tôt l'alignement et de préparer le navigateur à changer de cap pour se positionner dans la bonne voie qu'il doit suivre. La lumière du phare arrière est équipée d'une nouvelle lampe, une "Sunhinge no. 3", avec un réflecteur de 51 centimètres de diamètre.

En 1940, nos documents nous apprennent que c'est un certain J.E. Boulianne qui est gardien à la station. Les feux sont toujours éclairés au kérosène.

Quatre ans plus tard, les autorités évoquent la possibilité d'installer des lumières fonctionnant à l'électricité et des batteries pour servir de source de réserve en cas de panne électrique. Cette installation ferait éviter l'allumage le soir et l'extinction des feux le matin car des valves solaires, une invention suédoise consistant en un dispositif photométrique, pourraient le faire automatiquement. De plus, si les feux seraient allumés l'hiver, il serait toujours hors de question de s'attendre à ce que le gardien reste à la station, parce que les quartiers d'habitation ne sont pas appropriés pour l'hiver. Ils ne le sont que pour une période temporaire.

Au mois d'avril 1945, on établit un nouveau criard de brume

électrique, de marque "Cunningham", sur le plancher de la base du phare avant. L'équipement est placé dans un appentis juxtaposé à la structure. Il n'y sera pas longtemps car, au mois d'août suivant, on érige près de l'abri construit en 1911 un nouveau bâtiment pour abriter un autre criard de brume, un "Leslie Tyfon 200" fonctionnant à compression d'air et opéré par 2 diaphones. Sa source d'énergie est la gazoline, il va sans dire que l'autre criard de brume est ramené à Québec. À la même époque, on procède à l'aménagement d'un radio-téléphone qui permet aux navigateurs venant tout juste de contourner le haut-fond Prince de demander au gardien



d'opérer le criard de brume, celui-ci devait rester à l'écoute 24 heures sur 24, mais il fut gratifié d'une prime supplémentaire.

En 1948, on construit pour le gardien une habitation permanente de 2 chambres au coût de \$13,960.00. L'autre bâtiment fut démoli.

Nouveau gardien en mai 1949, M. Louis-Joseph Therrien, M. Léo Dallaire comme assistant-gardien.

L'alignement de feux de navigation est relocalisé et reconstruit en 1952, car les navigateurs se plaignaient que le phare était caché par la vapeur se formant au-dessus de l'eau l'hiver.

En ce qui concerne les phares, il y a aussi du nouveau. Les tours sont en acier, à claire-voie, reposant sur une base de béton. Le phare avant mesure 12.2 mètres de hauteur et il est équipé d'un feu blanc électrique, visible dans un angle de 180°. Le phare arrière mesure 6.1 mètres de hauteur et possède aussi un feu blanc. Des batteries fournissent l'énergie nécessaire pour l'éclairage des feux. Les marges de jour sont blanches avec une bande verticale rouge au centre.

L'été 1958 est l'époque du début de la construction d'une habitation de 1 1/2 étage pour loger l'assistant-gardien. La somme prévue était de \$14,400.00, mais le prix en fut supérieur.

En 1961, on aménage une ligne électrique pour alimenter les feux de navigation et les habitations des gardiens. Les batteries serviront de source d'énergie de réserve. La couleur des lumières est changée de blanc fixe à vert fixe.

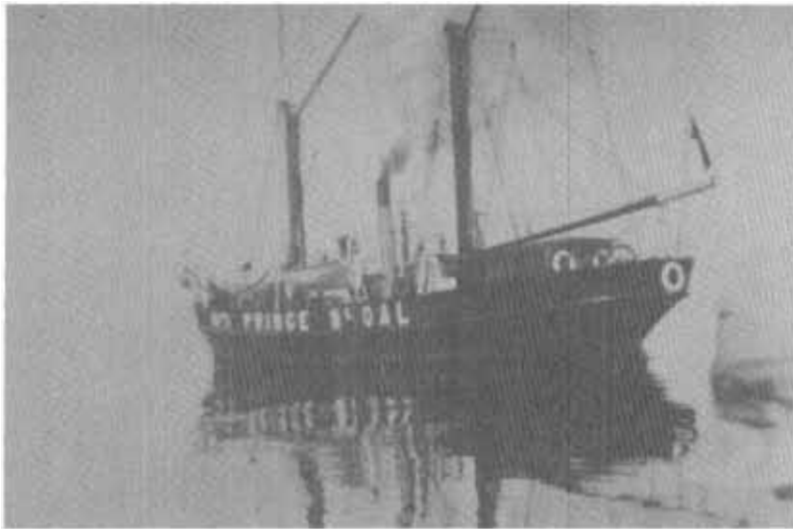
En 1970, on établit de nouveaux feux à vapeur de mercure de 400 watts. On installe en 1972 des feux de secours en cas de panne. On remplace le criard de brume par un cornet de brume électronique accouplé à un détecteur de brume automatique.

Vers 1975, la station de feux d'alignement se modernise par l'ajout de groupes électrogènes, soit des génératrices diesel afin d'alimenter les feux et le criard de brume en énergie électrique en cas de panne de la source principale. L'assistant-gardien n'est plus requis.

En 1977, on relocalise et reconstruit une fois de plus de nouvelles tours en acier galvanisé, à clair-voie. La hauteur de phare avant est de 10.7 mètres et celle du phare arrière est de 7.6 mètres.

L'année 1981 voit venir l'automatisation entière de la station de feux d'alignement de Pointe-Noire. La télésurveillance implique le départ du seul gardien restant.

Ministère des Transports.



En 1860, le Prince de Galles descendit le fleuve, son bateau le Héros s'échoua sur des récifs. L'année suivante on y installa un Bateau-Phare que l'on surnomma le Prince Shoal (récif du Prince). Plus tard ce fut la Light Ship, il demeurait là, à l'ancrage, pendant les trois saisons (à l'époque) du trafic fluvial. On les a remplacés par un phare du nom de Haut-Fond Prince, qui devint en fonction en 1963. Il fut construit en cale sèche à Lauzon et remorqué à son emplacement pour être rempli de béton, coulé sur place. Son feu de navigation peut être aperçu jusqu'à 35 milles de distance par temps clair et son intensité lumineuse est parmi les plus puissantes en Amérique du Nord. C'est le seul pilier qu'habitent encore des gardiens.



CHAPITRE IV

LE TEMPS DU MOULIN

LES MOULINS À SCIE

Le premier moulin à scie fut bâti par les Price à la Rivière-aux-Canards vers 1840. Il fut incendié cinq ans plus tard. Rebâti, le moulin brûla de nouveau en 1855. Dans le bois des chantiers coupé l'année précédente. Le feu était si violent que les familles durent se réfugier au bord de la mer. Ce vieux moulin des Price fonctionnait grâce à une turbine, une dalle descendait du moulin jusqu'à la mer dans l'anse Ste-Catherine. On voit encore cet emplacement, il se continuait sur des palliers pour le chargement des barges. Seul les madriers de 10 à 12 pieds ne descendaient pas jusqu'au bout, ceux-ci appelés tables, étaient sortis à une dizaine d'arpents plus loin du moulin et déposée sur un cran; on voit encore des ruines de bâtisses, une cabane appelée cabane à Rémi. Un homme y gagnait \$4.00 à \$8.00 par mois. Un malheureux tomba un dimanche dans la chute du moulin lorsqu'on ouvrit la pelle on y retrouva qu'une bottine!

La maison de pension

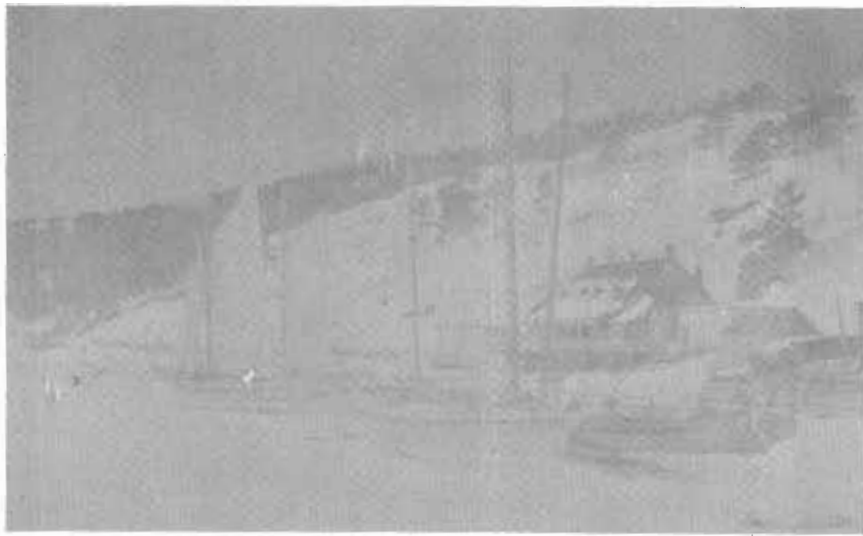




Photo prise en 1905. La Cie Price bâtit dans l'Anse un gros moulin, fonctionnant
jour et nuit, l'électricité étant fournie par un gros ruisseau.

En 1901, la Cie Price bâtit dans l'Anse un gros moulin à scie qui fonctionna 10 ans. Après quoi toutes les machineries furent transportées dans l'entrée de la Rivière Sainte-Marguerite. Près de la moitié de la population quittèrent les lieux pour le suivre.

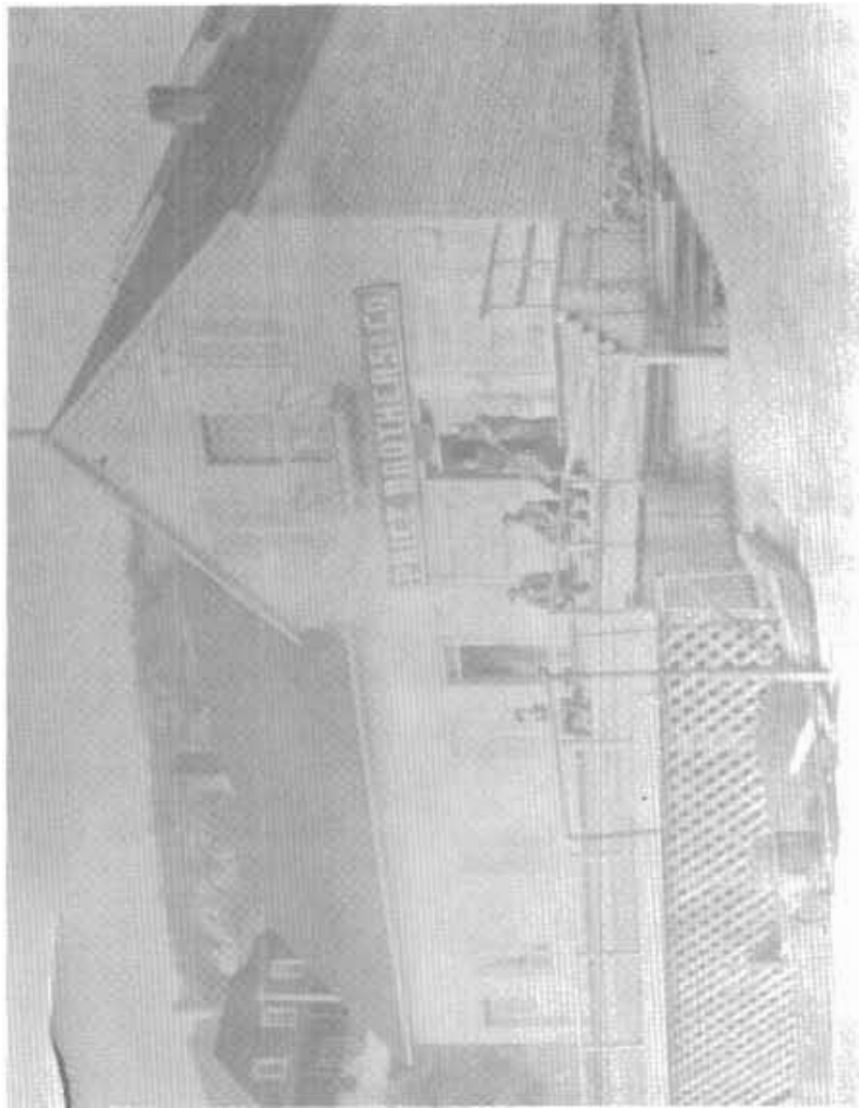
En 1910, le moulin déménagea à Sainte-Marguerite et presque tous les employés suivirent et beaucoup de maisons furent abandonnées et revendues pour quelques dollars pour les démolir et les rebâtir dans l'Anse. La maison du gérant resta déserte, on la dit même hantée. En 1930, M. Jean-Claude Tremblay de Tadoussac la loua pour en faire un hôtel, l'affaire marchait bien parait-il. Quelques années plus tard, Mme Jean-Phillipe Boulianne en fut la propriétaire et la fit démolir.

On dit même que des Boss de la Cie auraient payé des explorateurs pour dire qu'il n'avait plus de bois à cet endroit. On pouvait scier 1800 billots par jour, on se servait des croutes pour chauffer les chaudières. Cent cinquante hommes étaient employés, on les payait en grimace et en piton (jeton) qu'on échangeait dans les magasins de la Cie. Le moulin marchait jour et nuit tout l'été et tout était éclairé à l'électricité, fourni par un moteur à vapeur approvisionné par un petit ruisseau près de là.

La maison du garçon d'écurie fut aussi louée par Monsieur Pierre Imbeault en 1934, plusieurs années plus tard il l'acheta, cette maison est encore debout.

La maison du gérant

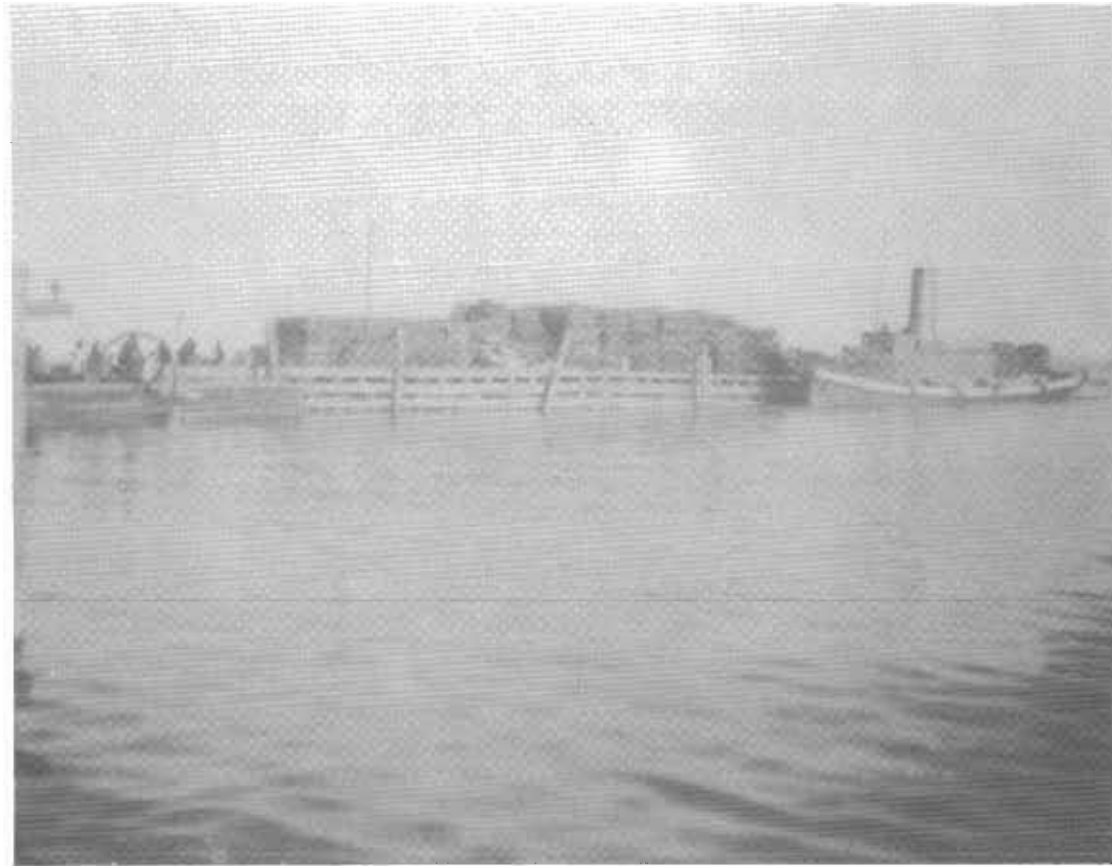




Le magasin général; plus haut la maison des Boss de Price



La photo fut prise derrière le magasin général; on aperçoit le moulin,
la boutique de forge, la maison du cordonnier.

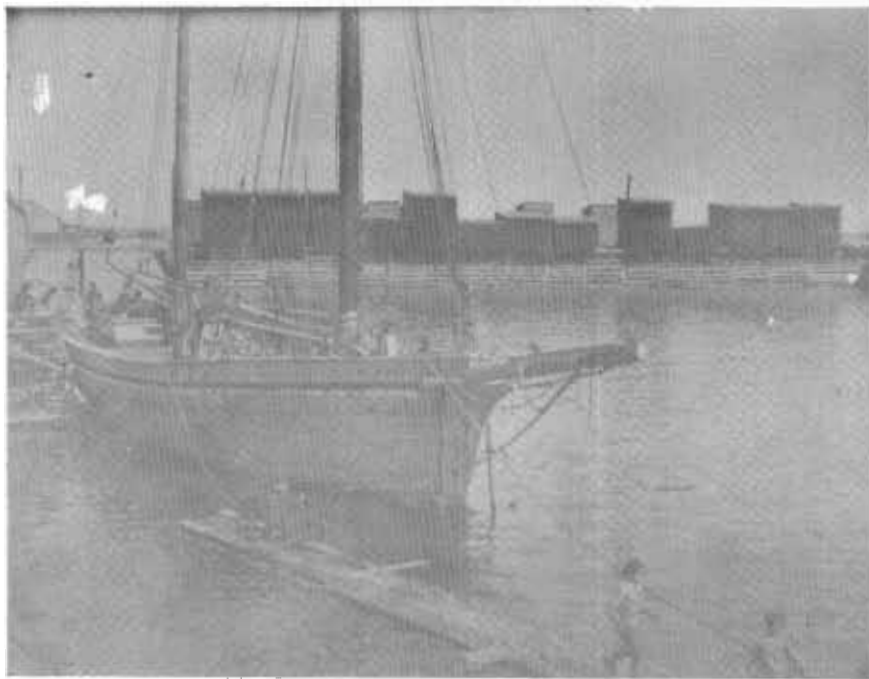


C'est sur ce quai qu'on mettait le bois apprêté par le moulin, attendant d'être chargé sur des gros voiliers. On y voit amarré le remorqueur *Bel*.



M. Fridelin Gagné livrait l'eau par les maisons, engagé par la Cie Price.

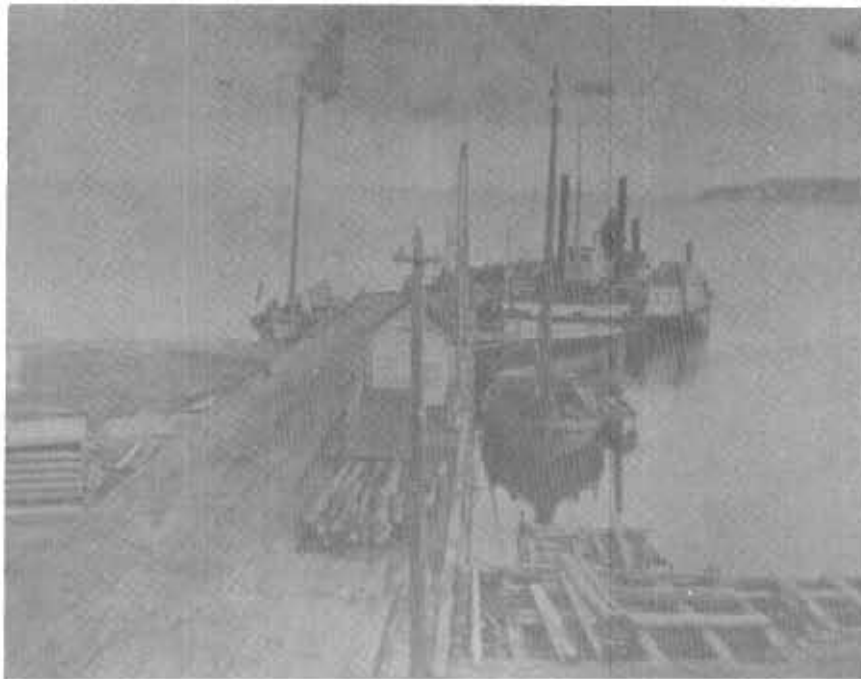
Le Fred, voilier amarré près du quai.

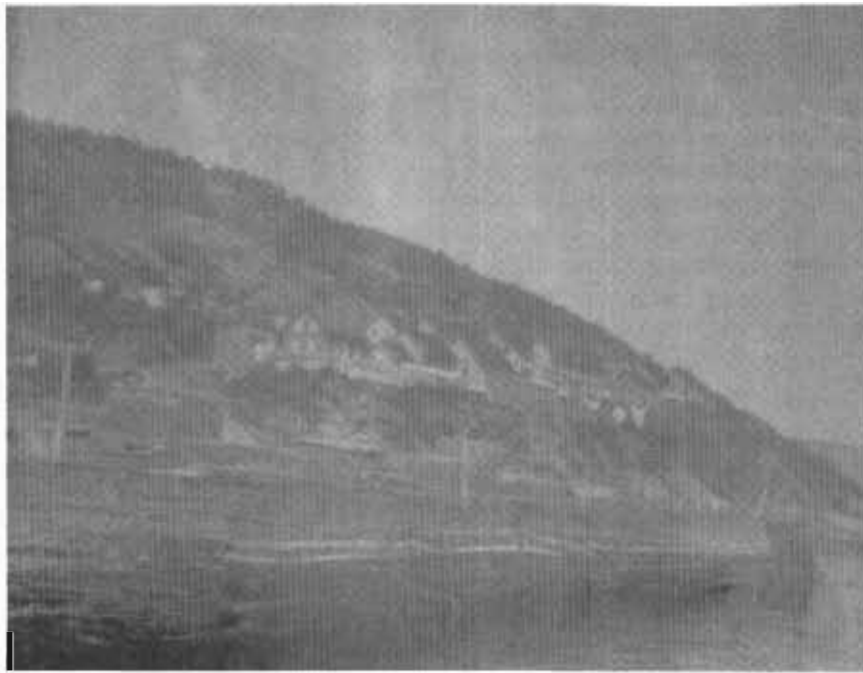




Ce voilier, qu'on appelait *Brick*, attendait au large d'être chargé par de plus petit, ce bois était transporté jusqu'en Angleterre.

Voici le quai avec des voiliers ainsi que le *Thor*, traversier entre Baie Ste-Catherine et Tadoussac, on peut lire sur la pancarte (il est interdit de fumer)





Maisons des employés de la Cie Price, elles étaient bâties dans la montagne près du moulin.

Une passerelle appelée *tracelle*, partait des quais le long des crans, permettant aux ouvriers du moulin de se rendre à l'église ou à leur maison.





Fort Pic, nul ne sait vraiment pourquoi ce nom. On dit qu'à cet endroit, il y avait un mur d'une dizaine de pieds de hauteur que la Cie Price avait fait construire pour protéger ses établissements de la neige et du vent. Il y avait aussi plusieurs maisons sur la montagne du *Fort Pic*. On trouve des coquillages dans ses entrailles, preuve indiscutable que le fleuve St-Laurent léchait ses cimes, il y a des milliers d'années.

Il y a aussi la *Cage des Pilotes* (caille des pilotes) endroit où les pilotes embarquaient sur les gros bateaux pour les guider dans le Saguenay.



On peut voir la dalle des Pellington, le quai de terre, *l'Isabelle* de la Cie Price dont le capitaine était M. Auguste Gaudreault.



Voici M. Pellington et quelques amis



Vers 1920, les Pellington reçoivent de la Cie Price, suite à un feu, une coupe de bois. La dalle partait du Petit-Sault jusqu'au quai de l'Anse. Les barges à vapeur transportaient jusqu'à 1400 cordes de bois par voyage.

CHAPITRE V

FAITS DIVERS

FAITS DIVERS

1904, la population est de 750 âmes pour 114 familles.

1904, 10 octobre, le bureau de santé sera composé de cinq membres. Monsieur le Maire, Michel Laprise, Alfred Poitras, Séverin Poitras, Fardina Dufour. Pour un but d'empêcher les maladies contagieuses d'exercer leurs ravages dans les limites de cette municipalité.

1927, 9 octobre, bénédiction solennelle du cimetière de St-Firmin.

1945, le cercle des Lacordaires est ouvert. Monsieur le Curé Nil Tremblay a fondé la caisse populaire avant d'être remplacé.

1952, enfin une infirmière résidente en la personne de la garde Jeanne Clavet.

1954, grâce à l'initiative de la municipalité dont le maire était M. Wellie Savard, la paroisse eut enfin l'électricité.

L'HISTOIRE DU TÉLÉPHONE

“Le pionnier du téléphone à Baie Ste-Catherine, M. Gabriel Boulianne, était un gentilhomme distingué, renseigné, toujours prêt à rendre service,” nous raconte Mme J. Phil. Boulianne, ancienne agente locale au central. “Grand gaillard de six pieds, il était remarquable non seulement par sa compétence au travail, mais aussi par son habileté à la chasse aux marsouins.”

(Les premières communications téléphoniques furent établies à Baie Ste-Catherine vers 1901. La compagnie Price Brothers qui exploitait une scierie au fond de la Baie, décida de se relier au village par téléphone. On évitait ainsi les inutiles courses du moulin aux habitations.) Un petit coup de fil... et les messages sont échangés: une lettre pour vous, un télégramme, on demande Monsieur un tel.)

Le minuscule réseau s'étendait du quai au central chez M. Gabriel Boulianne et de là chez une dizaine de villageois. Centre des activités de la paroisse, la demeure de M. Boulianne servait déjà de quartiers-généraux au bureau de poste, au bureau du télégraphe et au service des signaux. Le téléphone vint ajouter une animation nouvelle à ce bureau d'information.

M. Boulianne occupait non seulement le poste d'agent des différents services de communications mais il était aussi l'installateur et le réparateur des lignes.

Au central, Mme Boulianne secondait volontiers son mari dans ses multiples occupations. Cette femme avait, dit-on, des doigts de fée. Dans ses temps libres, elle confectionnait des ornements d'église, des fleurs artificielles et faisait même de la reliure.

* Texte fourni par la Cie de téléphone Bell.





Mme Gabriel Boulianne, figure importante dans l'histoire du téléphone à Baie Ste-Catherine. Sa demeure servit de local au central téléphonique de la Cie Price Bros. en 1901, puis à celui de la Cie de Téléphone Charlevoix & Saguenay en 1911. M. et Mme Boulianne assumèrent la responsabilité du bureau téléphonique jusqu'en 1939. Sur la photo on voit Mme Céline Boulianne, télégraphiste.

Mme J.-Philippe Boulianne.



Intérieur du central téléphonique de Baie Ste-Catherine. Assise au tableau, voici Mme Edgar Boulianne, agente locale et chef-téléphoniste depuis 1946. La Cie de Téléphone Charlevoix & Saguenay exploita le réseau téléphonique de la région de 1911 à 1955. La Cie de Téléphone Bell devint propriétaire du système en septembre 1955.



En quittant les lieux vers 1911, la compagnie Price Brothers abandonna le réseau téléphonique à l'agent local qui en continua l'entretien pendant nombre d'années. M. Boulianne et ses successeurs n'exigeaient aucune rémunération des usagers de la ligne. Les villageois bénéficiaient ainsi d'un service téléphonique local gratuit.

En 1911, la Compagnie de Téléphone de Charlevoix & Saguenay de La Malbaie obtint le privilège de poser une ligne téléphonique sur les poteaux du gouvernement fédéral de St-Siméon à Baie Ste-Catherine. Cette ligne rurale traversait diverses localités entre La Malbaie et Tadoussac. Quatre coups de sonnerie sur la ligne donnait le signal avertisseur des appels à destination de Baie Ste-Catherine.

On aménagea l'appareil public, il va sans dire, au centre des communications chez M. Gabriel Boulianne. Les gens venaient y loger leurs appels interurbains. Par ailleurs l'agent local avait la responsabilité de transmettre les messages reçus.

La pose d'une ligne métallique au village en 1912, améliora sensiblement la transmission. On prolongea ensuite cette ligne jusqu'à la Rivière-aux-Canards.

La même année, on dota Baie Ste-Catherine d'un petit central avec tableau de distribution. La résidence d'été des professeurs du Séminaire de Chicoutimi et le presbytère de la paroisse furent pendant longtemps les deux seuls abonnés.

En 1939, Mme J. Phil. Boulianne (aujourd'hui Mme Jos. Gauthier de Rivière-du-Loup) succéda à M. Gabriel Boulianne et fit transporter le petit tableau et l'outillage des autres services dans son auberge à l'extrémité du village. Il y avait alors six abonnés: Cyrias Dufour, Henri Laprise, le quai Ste-Catherine, Henri Savard de Pointe-aux-Bouleaux, Narcisse Savard et le Séminaire de Chicoutimi.

Depuis 1946, Mme Edgar Boulianne (Gertrude Laprise) occupe le poste d'agente locale.

Lors de la vente du réseau de la Compagnie de Téléphone de Charlevoix & Saguenay à la Compagnie de Téléphone Bell du Canada en 1955, le central de Baie Ste-Catherine comptait 50 abonnés. Aujourd'hui, il atteint la centaine.



M. HENRY DUFOUR
1er maire 1903-1935



M. CYRIAS DUFOUR
1er secrétaire 1903-1938



M. EDJIME OUELLET
Conseiller



SÉVERIN POITRAS

MUNICIPALITÉ DE ST-FIRMIN

Le quatre novembre mille neuf cent trois, un arrêt en conseil détachant le canton de Saguenay de la municipalité de Tadoussac pour en former une municipalité séparée sous le nom de la municipalité de St-Firmin.

MAIRES DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-FIRMIN

Henry Dufour	15 déc 1903	9 jan 1935
Harry Poitras	9 jan 1935	18 jan 1937
Henry Laprise	18 jan 1937	10 jan 1951
Welly Savard	10 jan 1951	6 avr 1966
Gérald Kenney	6 avr 1966	7 nov 1971
Gabriel Savard	7 nov 1971	6 oct 1973
Jean-Arthur Rochefort	6 oct 1973	6 nov 1979
Henri-Paul Chamberland	6 nov 1979	à aujourd'hui

SECRÉTAIRES-TRÉSORIERES DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-FIRMIN

Cyrias Dufour	15 déc 1903	5 déc 1938
René Savard	5 déc 1938	6 fév 1939
Jean-Louis Ouellet	6 fév 1939	16 mars 1942
Wilbrod Mailloux	16 mars 1942	8 mars 1943
Louis H. Dufour	8 mars 1943	16 mai 1955
Padou Savard	16 mai 1955	3 juin 1967
P. A. Marcotte	3 juin 1967	13 mai 1968
Carmen Dufour	13 mai 1968	à aujourd'hui

GRAND TREMBLEMENT DE TERRE

Vingt-huit janvier mille neuf cent vingt-cinq.

Pendant la veillée du samedi soir tout à coup, il semble que tout s'engloutit comme si c'était la fin du monde, en même temps se fait entendre des bruits confus. On entend les glaces se briser avec fracas, les flots se heurter les uns contre les autres, après les avoir soulevées, les précipites sur les récifs et sur les côtes.

Certains disent que la mer fut tellement bouleversée pendant toute la nuit qu'elle resta basse le lendemain toute la journée. Il passe dans l'air toute sortes de sifflements aigus. On cherche la raison de tous ces bruits. On se demande si un ouragan épouvantable n'est pas déchainé, ce n'est pourtant pas le vent, le temps est calme.

Province de Québec 1908
Canté de Saguenay
Municipalité de la
1. ~~seigneurie~~ ~~de St. Basile~~ de St. Basile

A une assemblée
contribuable de cette Municipalité
le mardi le Quinze diem pour de Décembre
Dix-neuf cent trois à Dix-huit de la matinée
tenue à la maison d'école de cette Municipalité
sous la Présidence de Henry Dupont.
~~Les Messieurs du conseil ont pris à la confection~~
Pour Procéder à l'élection d'un car de conseil
de conseillers

Proposé par Adélare Racheport
Secondé par Thomas Patra que Michel Laprise
soit nommé conseiller

Proposé par Michel
Laprise Secondé par Lemerin Patra que
Lemerin Patra soit nommé conseiller

Proposé par
Cardina Dupont Secondé par Michel Lap.
que Henry Dupont soit nommé conseiller

Proposé par Michel Dupont
Secondé par Adélare Racheport que Coffime
Bilet soit nommé conseiller

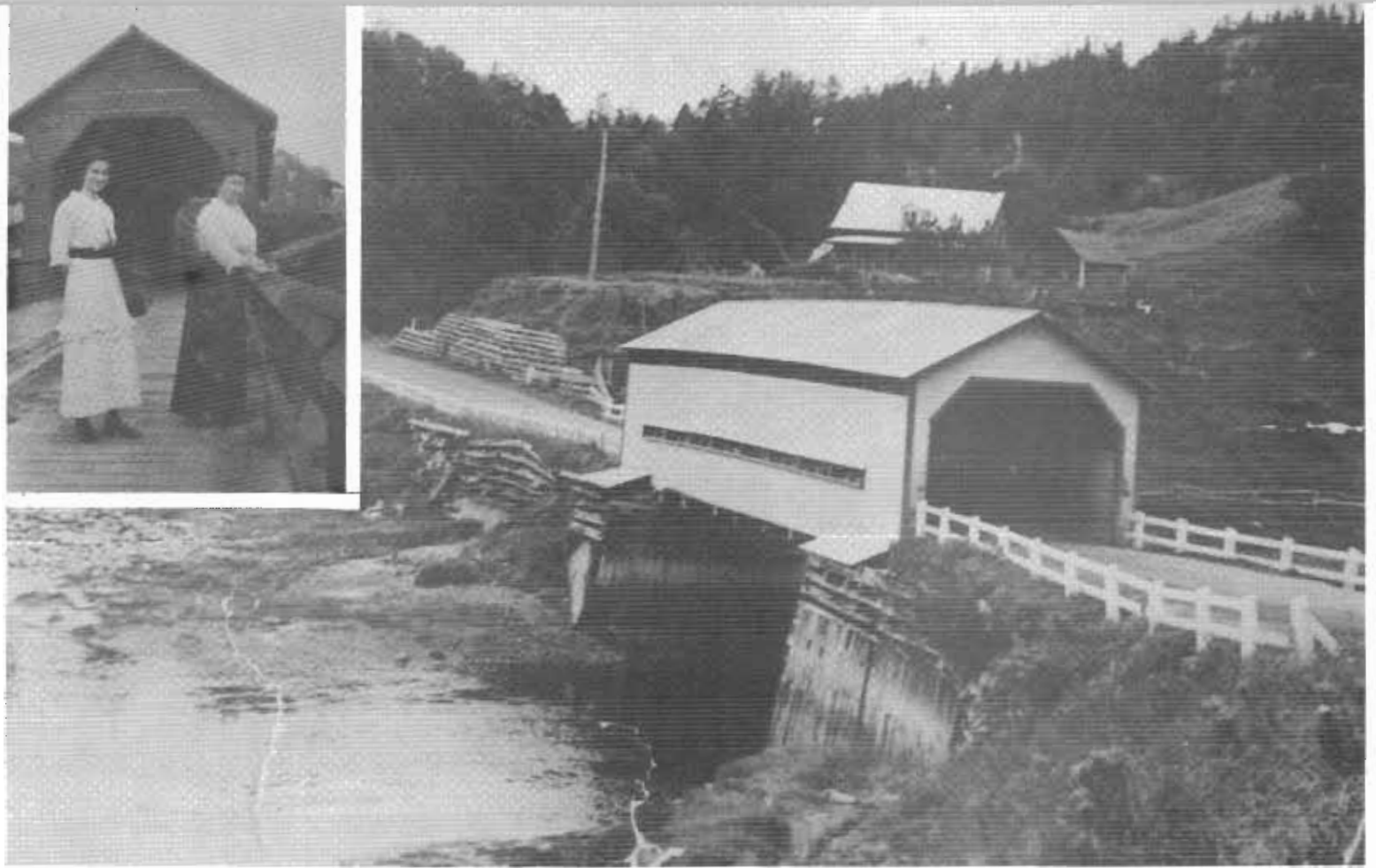
Proposé par Adélare Racheport
Secondé par Lemerin Patra que Michel Dupont
soit nommé conseiller

Proposé par Lemerin
Patra Secondé par Adélare Racheport
que Albraide Patra soit nommé conseiller

Proposé par Albraide Patra Secondé
par Michel Laprise que Cardina Dupont soit
nommé conseiller



65



Il y eut deux ponts couverts, l'un à la Rivière-aux-Canards, qui a été construit en 1900. Plus tard, il fut élargi pour les autos pour ensuite être détruit en 1950. L'autre se trouvait à la Rivière Sainte-Catherine, on ne sait pas exactement l'année de sa construction, celle de sa destruction, vers les années 1940. Je n'ai pu trouver aucune photo.



En 1910, le curé Néron demanda à M. Cyrias Dufour d'ouvrir un magasin général parce que la Cie Price fermait le sien. Il décida d'acheter une maisonnette et de la rénover. Il garda le magasin général pendant soixante ans puis le vendit à son garçon qui prit la relève.



Les arbres des forêts sont comme en guerre, les branches se croisent et se frappent, leur tête se penche en tous sens. C'est la confusion à l'intérieur comme à l'extérieur, en même temps les montagnes de roc vibrent et font entendre un roulement formidable comme si elles étaient minées par mille explosions souterraines, en même temps les murailles craquent, se tordent s'enfoncent d'un côté, se soulèvent de l'autre.

Poêles, vaisselles, ustensiles tous s'entrechoquent et résonnent dans la maison. Des objets se déplacent sur leur base où se retournent, d'autres tombent par terre et se brisent.



La première fromagerie appartenant à M. Henri Imbeault vers les années 1920. Il la vendit à M. René Savard qui la déménagea près de chez lui vers 1935, pour fermer ses portes en 1960.





C'est en 1922, le 24 juillet que Jean-Philippe Boulianne trouva la mort mystérieusement; on le retrouva au fond de l'eau. On dit qu'il avait un trou dans la tempe, c'est encore une énigme.



Vers 1925, Le SS Canadian Recruit s'échoua au large, quelques personnes en profitent pour "sauver" l'ameublement. Ils s'y rendent en barge.



On a bien vite reconnu que c'est un GRAND TREMBLEMENT DE TERRE, mais où fuir? Où se mettre à l'abri? Plusieurs s'apprêtent à rentrer dans les maisons. Plusieurs réussissent à rentrer en trouvant non facilement la poignée de la porte. On est saisis de frayeur, instinctivement le sang se glace dans les veines, les mains et les pieds refroidissent, le visage pâlit, on frissonne près d'un poêle rouge de chaleur. La nuit se passe dans l'angoisse, toujours sur le qui-vive.

Après cette première secousse qui cesse insensiblement, il faut s'attendre à d'autres. D'une oreille attentive, on sent venir maintes répétitions plus faibles, mais d'heure en heure et assez fortes pour réveiller ceux qui se seraient endormis. Quelques gens prétendirent même que la terre ne cessa de trembler sans interruption toute la nuit.

Que voyait-on le lendemain? Plusieurs cheminées rasées, toutes sortes de dommages, non pas grave en réalité mais d'une variété indéfinie. Dans l'église, la statue de Marie fut renversée et réduite en miettes. La tête seule ne s'était pas cassée.⁽¹⁾

La nouvelle statue de Marie

Le lendemain du tremblement de terre du 28 février 1925, au prône de la grande messe du dimanche, une souscription est proposée afin de remplacer par une nouvelle la statue brisée de la sainte Vierge.

Cette statue qui se trouve sur l'autel aujourd'hui a été achetée de la compagnie Paquet avec l'argent de la souscription. Elle coûte \$22.50. Sa beauté toute ravissante élève l'âme vers les célestes régions, lui inspire des chastes amours et lui fait désirer les joies du paradis. Elle représente la vierge de Lourdes qui apparaît à la petite Bernadette d'une façon si merveilleuse. Comme l'apparition, la statue représente une femme d'une incomparable splendeur. Elle se tient debout, les pieds légèrement posés sur des branches d'églantier. Une robe blanche comme la neige est son vêtement, une ceinture bleue d'azur entoure sa taille et un voile aux longs plis descend jusqu'à ses pieds. Elle a les mains jointes et son sourire est empreint d'une douceur ineffable.

La bénédiction de cette statue a eu lieu le dix-huitième dimanche après la Pentecôte à trois heures de l'après-midi, le dimanche de la solennité du Rosaire. Il y eut sermon et chants de litanies.⁽²⁾

(1) Archives des prêtres du Séminaire de Chicoutimi.

(2) Archives nationales Chicoutimi.



En 1935, le gouvernement offrait des lots à cultiver. Des gens croyant avoir une vie meilleure s'y installèrent avec leur famille. C'était dans les bois à cinq milles du village. Bien vite, l'espoir fit place à la déception, ils quittèrent les lieux les uns après les autres. Voici une de leur maison; on avait appelé l'endroit "Les Colons". Le nom est resté.

M. David Boulianne avait un restaurant près du quai en 1940 pour les gens qui prenaient le traversier et ceux qui travaillaient sur les goélettes. En 1945, suite à une plus grande circulation, il agrandit la bâtisse et déménagea du côté du quai. Vers 1950, il fut exproprié pour faire une route, il déménagea encore une fois, puis le vendit à un de ses fils.





Deux vocations religieuses dans la famille Louis Imbeault. Debout à gauche: Delvenise, Emilie, Mary qui deviendra Sr St-Bernard de la Congrégation des Antoniennes. Assis: Rahab Savard, Louis Imbeault. Devant: Antoine, Thomas-Louis qui sera ordonné prêtre le 7 juin 1925, et deviendra Prêlat Domestique (Monseigneur) de Sa Sainteté le 12 février 1957.

LA CAISSE POPULAIRE DE ST-FIRMIN

Le vingt-six septembre mille neuf cent quarante-cinq, monsieur l'abbé Louis-Nil Tremblay fonda cette coopérative avec l'aide de quelques membres actifs, ayant pris une part sociale de cinq dollars.

Le premier conseil d'administration fut composé de:

Henri Laprise	<i>Président</i>
Cyrias Dufour	<i>Vice-président</i>
Elzéar Laprise	<i>Directeur</i>
Alex Savard	<i>Directeur</i>
Louis-Nil Tremblay	<i>Sec-trésorier</i>

L'ASSOCIATION COOPÉRATIVE DE TRAVAIL DE ST-FIRMIN

Le dix-sept mars mille neuf cent soixante-trois, trente-deux membres fondèrent l'association coopérative de travail de St-Firmin. Le prix de la part sociale était fixé à cinquante dollars. Cette association avait pour but de regrouper les bucherons afin de leur procurer de l'emploi à la coupe de bois de pulpe.

Le premier conseil d'administration comprenait:

Léopold Guérin	<i>Président</i>
Daniel Savard	<i>Vice-président</i>
Gérard Foster	<i>Directeur</i>
Henri-Paul Imbeault	<i>Directeur</i>
Paul Rochefort	<i>Directeur</i>
Gilbert Dufour	<i>Sec-trésorier</i>

Depuis quinze ans, cette petite industrie qui débute ses activités dans les environs de mai pour se terminer en décembre permet à quelques hommes de gagner leur vie près de leur famille.

CHAPITRE VI

NOTRE-DAME DE L'ESPACE

NOTRE-DAME DE L'ESPACE

Le quinze mai mille neuf cent quarante-six avec un jeune compagnon, le frère Laurent Cosgrove se rendit à la Pointe du Saguenay dite Pointe-Noire. Après avoir visité le fort Lumière, il gravi la première montagne à l'entrée du Saguenay, appelée Côte de Baie Ste-Catherine. Au pied d'un rocher semblable à un grand pan de mur, sur une grande pierre plate qui semblait être tombé sur d'autres, après avoir prié, il y déposa une médaille de la Sainte Vierge dans une petite boîte métallique et qu'il plaça sous la pierre mentionnée demandant à la Vierge d'arranger les choses si elle désirait un jour être honorée et vénérée en cet endroit.

Seize ans plus tard soit le vingt-sept mai mille neuf cent soixante-deux, sur une montagne à l'entrée du Saguenay, on plaça officiellement, pour la première fois au monde, une madone de conception essentiellement Canadienne appelée Notre-Dame de L'espace.

Le frère Laurent eut l'idée de cette madone dans un camp d'internement au cours de la dernière guerre. Ému à la vue de ces oiseaux d'acier, les avions devenus des engins de désolation et de mort, il fit le vœux pour la cessation de la guerre, d'employer tous les moyens pour faire honorer Notre-Dame sous ce nouveau vocable.

L'exécution de cette statue fut confiée au sculpteur réputé Médard Bourgault de Saint-Jean-Port-Joli.

Lors de la montée de la statue, plus de trois cent personnes gravirent la montagne à sa suite, portée par le frère Laurent lui-même. Au sommet de la montagne, une enceinte avait été défrichée pour permettre de dresser un reposoir destiné à recevoir la madone. Par corvées, des hommes et des jeunes gens s'étaient acquittés de ce travail bénévolement.

Quelques années auparavant, le frère Laurent avait déclaré à Monsieur l'abbé Louis-Nil Tremblay que c'était sur l'une de ces montagnes, mais de préférence la plus élevée, qu'il désirait y voir construire une petite chapelle.



Le Frère
Laurent Cosgrove
montant la Statue
sur la montagne.

Pour la réalisation de ce désir, le frère Laurent, au cours de plusieurs années consécutives, plaça dans les rochers de ces montagnes des petites boîtes métalliques dans lesquelles il déposait des médailles de la Sainte Vierge, et aussi une petite feuille de papier sur laquelle était mentionné son désir de la construction d'une petite chapelle sur le sommet de la montagne.

Le sept septembre mille neuf cent cinquante-cinq, veille de la Nativité, le frère Laurent se trouvant à cette même endroit, prit une image, la plaça dans une boîte de plastique, l'enferma dans une autre boîte métallique et alla la déposer précieusement avec un petit billet sur laquelle était exprimé son désir dans la fente d'un rocher, aux approches de la deuxième montagne.

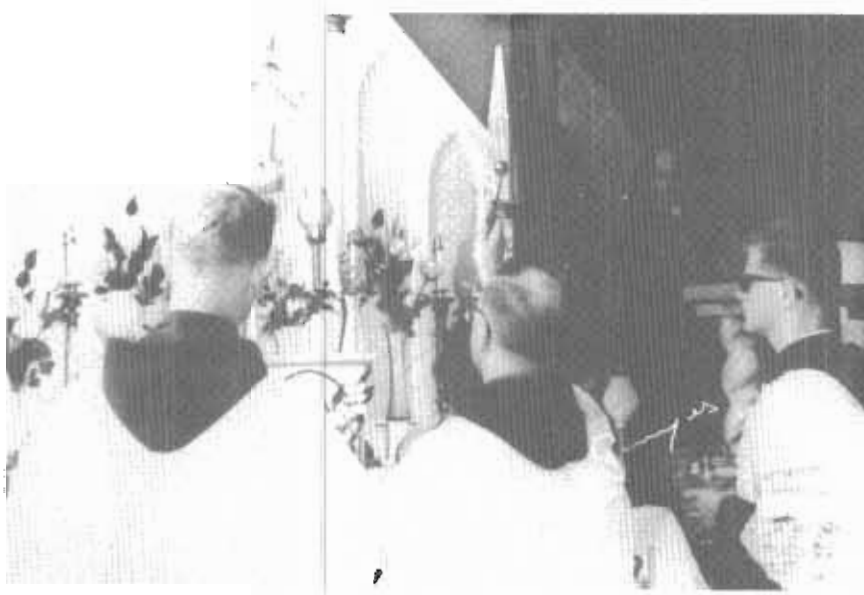
Il disait en plaçant cette image: "Puisse Notre-Dame de L'espace en prendre possession à la plus grande gloire de la Sainte-Trinité et a son honneur."

Le trente septembre mille neuf cent soixante-treize, une autre statue en marbre fut installée à la place de la première. Une cérémonie spéciale eut lieu pour la bénédiction de cette nouvelle statue et plusieurs invités de marque étaient présents à cette fête. Entre autre la soeur du regretté frère Laurent décédé le vingt-quatre juin mille neuf cent soixante et onze, des frères de St-Jean-de-Dieu dont le frère était supérieur de la communauté. Le député Raymond Mailloux adressa un mot à la foule ainsi que d'autres invités.



Une plaque commémorative fut placée sur le retable en l'honneur du frère Laurent, qui se lit comme suit:

“Voici l'oeuvre de frère Laurent Cosgrove religieux de l'ordre Hospitalier de St-Jean-de-Dieu, fondateur et instigateur de la dévotion de Notre-Dame de L'espace et de son intronisation à la Baie Ste-Catherine.



Bénédition de l'autel dédié à Notre Dame de l'Espace
en l'église de Baie Ste-Catherine.



PRIÈRE À NOTRE-DAME DE L'ESPACE

Notre-Dame de l'Espace, Reine des Aviateurs, des Cosmonautes, des voyageurs de l'air et de l'espace, soyez nous propice lors de nos envols aériens et spaciaux.

Vierge belle, nous vous prions de veiller sur les nôtres que nous laissons sur terre et que nous confions à votre ineffable bonté.

Bienheureuse Vierge Marie, comblez-nous de dons surnaturels; maintenez-nous dans la pureté qui élève les coeurs; et quand nous parcourons les hauteurs de l'espace l'âme ravie par la beauté de la création, mettez sur nos lèvres votre Magnificat.

Notre-Dame de l'Espace, Mère de tous les hommes, unissez-nous pour rendre grâce à votre Divin Fils Jésus, de la conquête de l'espace, qu'elle serve avant tout à glorifier l'adorable et très Sainte Trinité.

Mère digne de toute louange, exaucez notre désir de pouvoir contribuer à propager dans l'univers par le moyen de nos navires aériens et spaciaux, le règne de la foi et de la charité.

Notre-Dame de l'Espace, plus belle que le soleil, la lune et les étoiles, daignez agréer les Ave de vos fils qui implorent l'aide du ciel pour parvenir aux astres.

Vierge radieuse, couvrez de votre protection ceux qui collaborent scientifiquement à l'art de l'aviation dans les ateliers, les aéroports et les bases de lancement, assurant la sécurité des voyageurs.

Souveraine toute bonne et secourable, nous plaçons tout particulièrement sous votre tutelle, nos parents, nos amis, aviateurs et cosmonautes, ainsi que nos foyers et nos institutions.

O Mère béniel conduisez-nous par le coeur de votre Divin Fils Jésus, au trône de notre Père des cieux, dans l'amour infini de leur Esprit, pour qu'un jour nous ayons part à votre gloire dans le ciel.

Ainsi-soit-il.

Avec la permission de l'Ordinaire, 8 mai 1964.

F.F. Hospitaliers de St-Jean de Dieu, Montréal,
Sculpteur, Médard Bourgault.

DROITS RÉSERVÉS

ET EUX CES GENS, QUI ÉTAIENT-ILS ?



C'est le 9 mai 1911 qu'a eu lieu le mariage de Napoléon Dufour, cultivateur, fils de Ferdinand Dufour, cultivateur et Marie Poitras, et de Joséphine Imbeault, fille mineure de Thomas Imbeault, charpentier, et Marie Laprise. La bénédiction nuptiale fut donnée par le curé A. Delay.



Yvonne Boulianne et Bernadette Therrien a leur Communion solennelle en 1915.



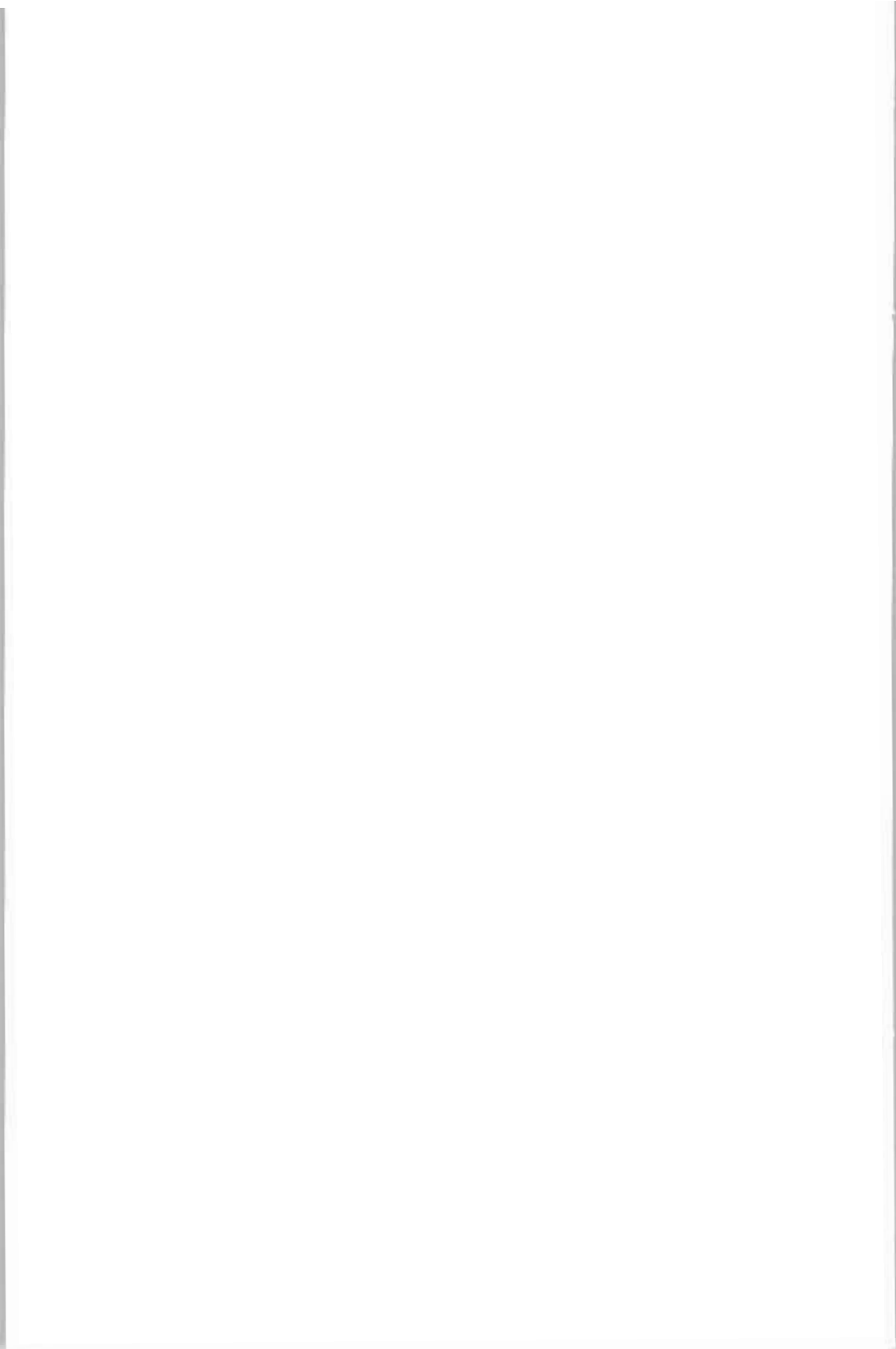
Mme Élie Boulianne fait cuire le pain



Angéline Boulianne joue du piano



Angéline et Gertrude apprennent à tisser.



En guise de conclusion...

Baie Sainte-Catherine
petit village qui semble dormir,
n'est-ce-pas dans ta Baie
que le grand Saint-Laurent s'étire?

Soleil du matin
à tes battures s'accroche
éclabousse de rosée
tu t'essuies d'un nuage proche.

J'ai en mémoire un automne frileux
un coin de terre au fond du coeur
en tête, un goéland jaseur.

Coquette Baie, dans l'eau tu te mires
courtisée par le Sorouet charmeur
tourmentée par le Nordet capricieux.

Toi, escale de mes voyages
rive de mes naufrages
oasis de mes marches sans fin.

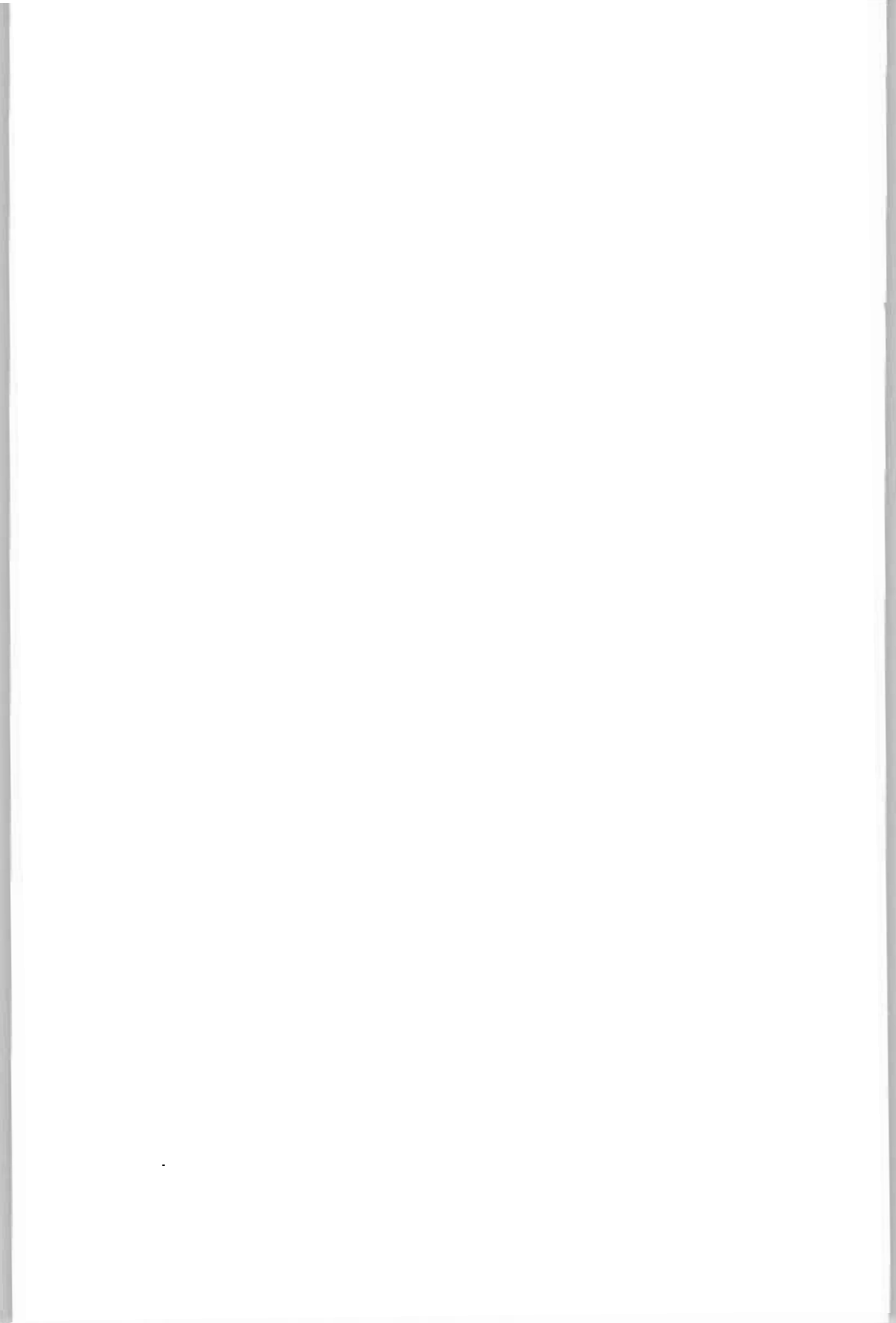


TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I	
Situation et origine.....	7
CHAPITRE II	
Église et écoles.....	19
CHAPITRE 3	
Vie fluviale	33
CHAPITRE IV	
Le temps du moulin	47
CHAPITRE V	
Faits divers.....	58
CHAPITRE IV	
Notre-Dame de l'Espace	73

Achevé d'imprimer le 21 novembre 1985
sous les presses de
L'Imprimerie de Charlevoix Inc.
La Malbaie GOT 1J0